



**Centre Social
du Pays Glazik**

**Projet Social 2019-2022
En route pour 4 ans !**



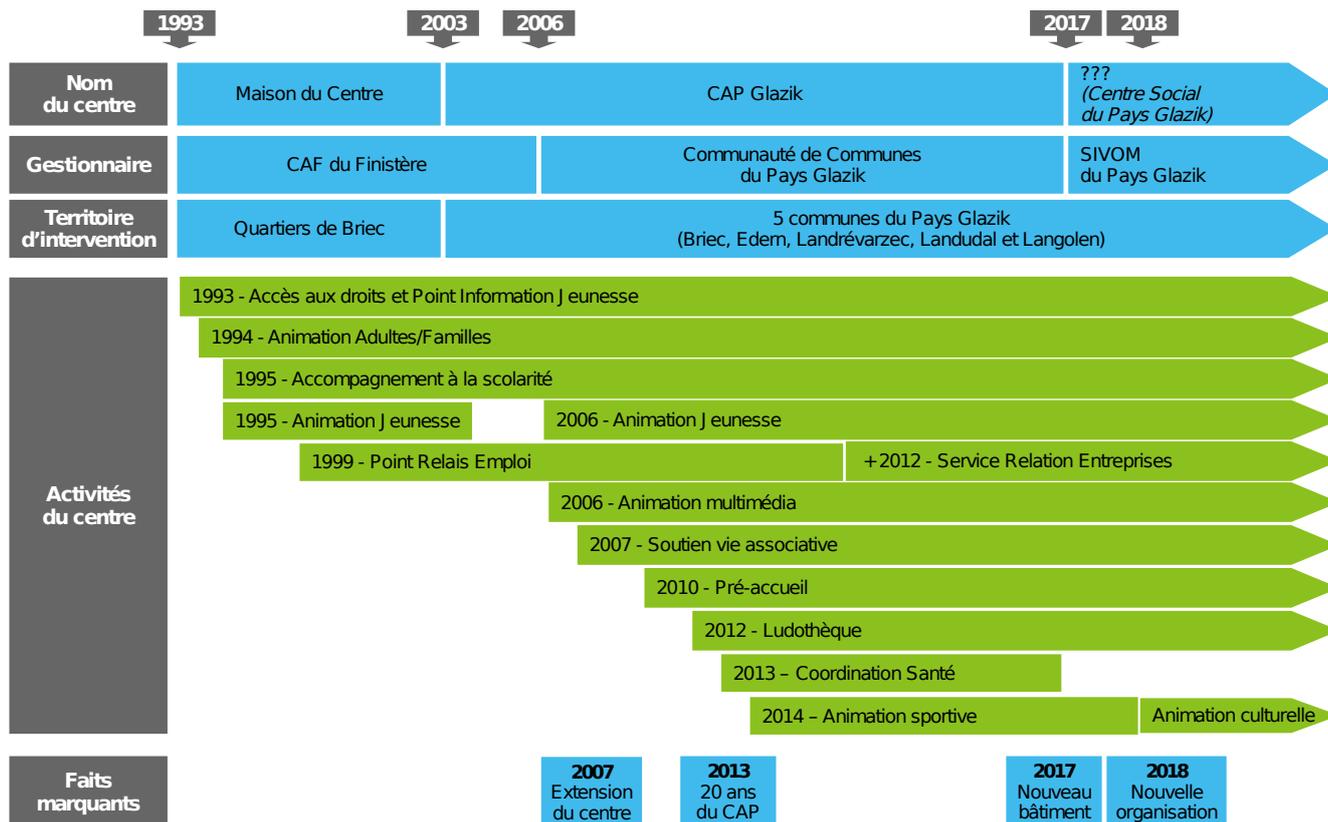
SOMMAIRE

1. Présentation et évolution du Centre Social.....	4
1.1. Une gestion syndicale.....	4
1.2. Son fonctionnement.....	5
1.2.1. Son organisation.....	5
1.2.2. Sa gouvernance.....	6
1.2.3. Tribuglazix.....	6
1.2.4. L'accueil.....	7
1.2.5. La participation à la vie du centre.....	7
1.3. Une équipe pluridisciplinaire.....	8
1.4. Des partenaires, des réseaux.....	9
1.4.1. Les partenaires politiques et financiers.....	9
1.4.2. Les réseaux d'acteur·trice·s.....	9
1.4.3. Les partenaires locaux.....	10
1.5. Éléments budgétaires.....	11
2. Présentation de la démarche.....	12
2.1. Phase de mobilisation (en amont de la démarche).....	12
2.2. Groupe de pilotage.....	12
2.3. La phase de diagnostic.....	14
2.4. La phase d'élaboration.....	15
2.5. La présentation de la démarche en chiffres.....	16
3. De l'observation à la projection.....	17
3.1. Diagnostic – Caractéristiques du territoire.....	17
3.2. Bilan du précédent Projet.....	20
3.2.1. Contribuer à l'épanouissement des personnes.....	20
3.2.2. Agir pour le "vivre-ensemble".....	20
3.2.3. Épanouissement des personnes / le "vivre-ensemble" public spécifique "familles".....	21
3.2.4. Épanouissement des personnes / le "vivre-ensemble" public spécifique "jeunes".....	22
3.2.5. Épanouissement des personnes / le "vivre-ensemble" public spécifique "retraités".....	23
3.2.6. Faire de CAP Glazik un acteur du champ culturel.....	23
3.2.7. Faciliter le lien entre les acteur·trice·s.....	24
3.3. Enjeux (territoire et centre social).....	27
4. Projet 2019-2022.....	29
4.1. Affirmons / légitimons - Identité.....	29
4.1.1. Incarner / porter nos valeurs.....	30
4.1.2. Partager nos valeurs.....	32
4.2. Structurons pour plus de participation – Démarche(s) de mise en action.....	34
4.2.1. L'accueil et l'écoute.....	35
4.2.2. La gouvernance.....	35
4.2.3. L'évaluation comme outil de participation.....	36
4.2.4. L'accompagnement et les postures professionnelles.....	36
4.3. Continuons / poursuivons - Activités.....	37
4.3.1. Établir des liens sociaux.....	37
4.3.2. Permettre l'épanouissement de chacun·e.....	38
4.3.3. Agir auprès de collectifs.....	41
4.4. Creusons / cultivons – Thématiques transversales.....	43
4.4.1. Famille / parentalité.....	43
4.4.2. Vieillesse.....	45

4.4.3. Numérique.....	46
4.4.4. Culture.....	47
4.4.5. Citoyenneté.....	48
4.4.6. Enfance / jeunesse.....	50
4.5 Synthèse du projet social 2019 - 2022.....	51
ANNEXES.....	52
Projection budgétaire 2019-2021.....	53
Plaquette de présentation de la démarche de renouvellement du projet social.....	54
Questionnaire diffusé auprès des habitant·e·s.....	56
Programme de la journée de travail du 6 juin.....	58
Bilan du projet social 2015-2019 à travers le prisme des 3 maisons.....	60
Revue de presse.....	61
Affiches.....	66

1. Présentation et évolution du Centre Social

1.1. Une gestion syndicale



Au cours de son histoire, le centre social a changé trois fois d'entité gestionnaire. Il a commencé en 1993 en gestion CAF avec un périmètre d'intervention centré sur la commune de Briec.

En 2003, son territoire s'agrandit. Le centre rayonne alors au niveau de la Communauté de communes du Pays Glazik (Briec, Edern, Landrévarzec, Landudal et Langolen). Cette dernière en prendra la gestion en 2006.

La loi NOTRe obligeant les communautés de communes de moins de 15 000 habitant·e·s à se regrouper, la Communauté de communes du Pays Glazik fusionne au 1^{er} janvier 2017 avec Quimper Communauté pour former Quimper Bretagne Occidentale (QBO).

Les activités du centre social ne sont pas reprises dans le champ de compétences de la nouvelle agglomération.

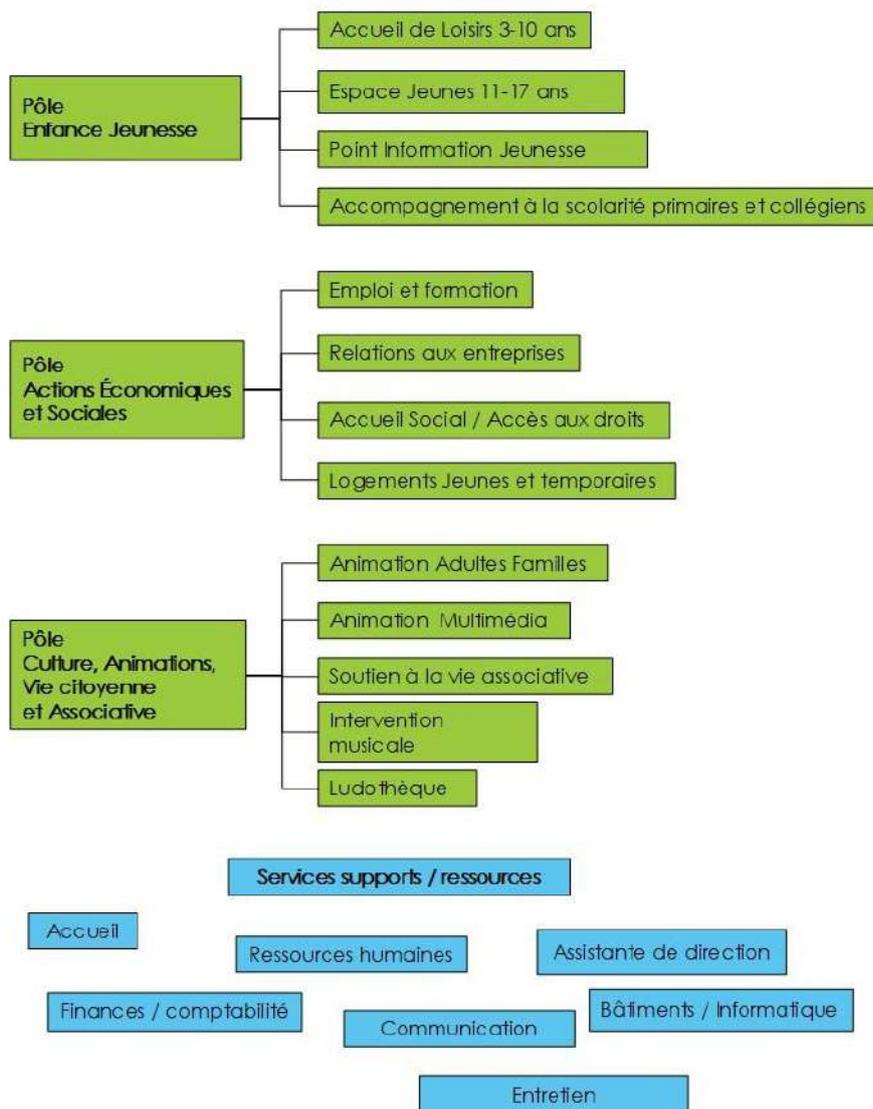
Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) du Pays Glazik est alors créé par les 5 communes du Pays Glazik. Il gère le centre social ainsi que le centre de loisirs 3-10 ans, le Relais Petite Enfance, le Multi-Accueil et l'intervention musicale en milieu scolaire.

En janvier 2019, la compétence Petite Enfance est transférée à QBO.

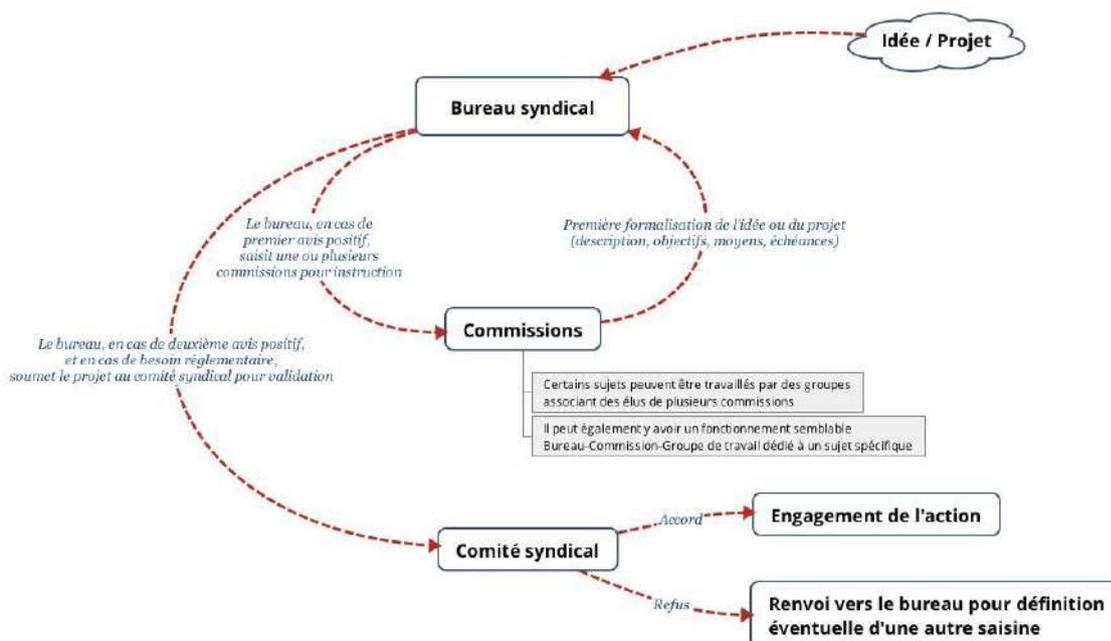
La volonté des élu·e·s du Pays Glazik est d'inclure l'ensemble des activités restantes du syndicat dans le périmètre de l'agrément du centre social pour 2019-2022. Cela permettra d'avoir une approche globale et de faciliter la lisibilité du centre sur le territoire.

1.2. Son fonctionnement

1.2.1. Son organisation



1.2.2. Sa gouvernance



1.2.3. Tribuglazix

En 2015, afin de faciliter la mise en place d'activités décidées et autofinancées par les adhérent·e·s du centre social, l'association en sommeil "Loisirs Glazik" est réactivée. Elle change de statuts et prend le nom de Tribuglazix.

Elle a pour missions :

- d'organiser des activités de loisirs : sorties, activités, manifestations diverses pour les adhérent·e·s du centre social,
- de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet social du centre social :
 - › favoriser les échanges, les rencontres et la convivialité entre les personnes de tous les âges,
 - › être un support à la participation des habitant·e·s, groupes ou associations dans la vie locale, en soutenant leurs initiatives ou projets.

Pour y participer, il faut être adhérent du centre social et souhaiter s'investir sur les projets. En 2018, elle comptait 43 adhésions dont 30 individuelles et 13 familles.

L'association a un fonctionnement en collégiale regroupant un pôle finance, un pôle administratif, un pôle communication et des commissions projets (actions d'autofinancement, sorties, activités, séjours).

En 2018, les actions de financement (Collecte de journaux, Bourse aux vêtements, "Le saviez vous ?", Troc et puces de Landudal, Bourse aux jouets) ont rassemblé 235 bénévoles. Au total, elles enregistrent 365 visiteurs.

L'association a également organisé 1 sortie et 3 séjours :

- le spectacle Marie Guertzaille,
- Jersey,
- Futuroscope,
- séjour en Mobil-Home.

Au total, 162 personnes y ont participé soit 67 personnes différentes.

Des membres de l'association participent également aux instances du centre social tel le comité de suivi, le groupe de pilotage du projet social.

1.2.4. L'accueil

Le centre social se veut un lieu accueillant qui cherche à s'adapter au public accueilli pour répondre aux besoins. Un espace d'accueil permet une première écoute et une orientation vers le(s) service(s) concerné(s) par la demande.

Pour exemple d'adaptation d'accueil, en fonction des besoins, il existe une double possibilité d'inscription à l'Espace Jeunes pour les 11-13 ans : "mode de garde" pour les jeunes dont les parents souhaitent qu'ils soient encadrés toute la journée et "carte loisirs" pour les jeunes qui sont plus autonomes dans leurs allées et venues entre les activités.

Des "accueils informels" d'échange et de rencontres sont également organisés au niveau de l'Espace Jeunes et pour les adultes sur l'espace Petit Village, lieu ouvert à tous en permanence où se trouve un petit salon, une cuisine et un babyfoot. Un espace est également présent au niveau de l'accueil pour pouvoir lire le journal.

Le centre accueille toute personne sans adhésion en ce qui concerne l'accès aux services tels que le service emploi et relations entreprises, l'espace multimédia, l'accès aux droits, le Point information jeunesse, le centre de loisirs 3-10 ans. L'adhésion est demandée pour les activités et animations.

Pour informer, les habitant·e·s de la vie du centre social divers moyens de communication sont utilisés : site Internet, page Facebook, newsletter, plaquettes, affiches, flyers, journaux.

1.2.5. La participation à la vie du centre

La participation des habitant·e·s est au cœur de l'action des centres sociaux. Pour y répondre, la question du bénévolat est primordiale. Au centre, il se décline sous différentes formes :

- *Soutien aux professionnel·le·s*

Régulièrement, des adhérent·e·s contribuent à la logistique de la ludothèque, à la mise en place d'événements comme le forum des associations...

- *Des habitant·e·s animateur·trice·s*

Des ateliers et activités sont mis en place par des habitant·e·s : couture, tricot, peinture, gym douce, marche, dessin.

Concernant la ludothèque, un groupe d'une dizaine de bénévoles s'est formé. Ils participent à l'animation des soirées jeux. Accompagné·e·s d'un·e animateur·trice de la ludothèque, ils assurent l'animation de la Fête du Jeu.

- *Des bénévoles impliqués toute l'année*

Durant l'année scolaire, une dizaine de bénévoles s'investissent dans les ateliers d'accompagnement à la scolarité.

- *Des habitant·e·s en mode projet*

Des habitant·e·s se mobilisent à différentes étapes de la réalisation de projets collectifs (élaboration, organisation, mise en œuvre) : marche / randonnées, séjour de jeunes à Europa-Park, projet bateaux en carton, jardins partagés (2018).

- *Des habitant·e·s adhérent·e·s à Tribuglazix*

L'association des adhérent·e·s du centre génère une grande partie du bénévolat : gestion de l'association, actions d'autofinancement, projets.

- *Des habitant·e·s qui participent aux instances du centre social*

Des adhérent·e·s impliqué·e·s, membres de Tribuglazix, du Café des Parents..., participent au comité de suivi. 5 habitant·e·s ont participé au groupe de pilotage du renouvellement de Projet Social.

1.3. Une équipe pluridisciplinaire

Au 1^{er} septembre 2019, le centre social compte 52 agents permanents répartis selon le tableau ci-dessous.

		Nombre d'agents par secteur	Nombre d'ETP
Direction	Directeur Général des Services	1	1,00
	Responsables de Pôles	3	2,50
Services Supports/ressources	Accueil	4	2,40
	Assistance de direction	1	0,80
	Gestion des assemblées		
	Ressources humaines	1	1,00
	Finances / comptabilité	1	1,00
	Communication	1	0,50
	Bâtiment / Informatique	1	1,00
	Entretien	5	3,50
Pôle Enfance Jeunesse	Accueil de Loisirs 3-10 ans		
	- direction	4	3,50
	- animation mercredis	23	6,67
	Jeunesse	3	2,07
	Accompagnement à la scolarité	3	0,33
Pôle Actions Economiques et Sociales	Emploi et formation	1	0,25
	Relations entreprises	1	0,25
	Accueil social	1	0,80
	Accès aux droits		
	Logements jeunes et temporaires	1	0,14
Pôle Culture, Animation, Vie Citoyenne et Associative	Animation Adultes Familles	2	1,25
	Animation multimédia	1	0,50
	Soutien à la vie associative	1	0,42
	Intervention musicale	1	0,50
	Ludothèque	2	1,14
	Culture	1	0,28
Total			31,80

En prenant en compte, les vacataires pendant les vacances au centre de loisirs et à l'Espace Jeunes, le total d'Équivalent Temps Plein passe de 31,80 à 47,20 (+15,40).

1.4. Des partenaires, des réseaux

Le centre social, pour remplir ses missions, œuvre sur le territoire en lien avec un nombre important de partenaires. Il conçoit ainsi ses activités et ses réflexions dans des démarches de constructions collectives.

1.4.1. Les partenaires politiques et financiers

Trois partenaires sont essentiels pour le Centre Social.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère délivre l'agrément.

Une convention de partenariat entre le SIVOM du Pays Glazik et la CAF prévoit les modalités de financement. Elle finance également la partie Enfance Jeunesse au travers du Contrat Enfance Jeunesse. Si celle-ci est un partenaire essentiel en terme de financement, le partenariat se construit également dans les actions menées (soutien technique, participation au groupe de pilotage de renouvellement du Projet Social, Journée Départementale Jeunesse, Malle handicap...).

Le Conseil Départemental du Finistère considère le centre social comme un acteur structurant de l'animation sociale du territoire.

Il finance en partie la fonction pilotage. Le poste de coordinateur jeunesse bénéficie d'une subvention de 30 %. Le centre perçoit également une subvention annuelle pour le soutenir dans la mise en œuvre d'actions favorisant la participation des habitant·e·s et le développement de lieux de rencontre. Un travail de partenariat de "terrain" est engagé par le biais des équipes du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS), la Protection Maternelle Infantile (PMI), le réseau des coordinateurs jeunesse...

La Fédération des Centres Sociaux de Bretagne

Le Centre est adhérent de la Fédération, ce qui lui permet de bénéficier de la richesse du réseau à l'échelle locale (départementale et régionale) par l'accompagnement, la participation et les échanges, comme à l'échelle nationale avec par exemple la production d'études et d'analyses.

1.4.2. Les réseaux d'acteur·trice·s

Le centre accueille des permanences au sein de ses locaux :

- le CDAS : Centre Départemental d'Action Sociale,
- l'ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement,
- le CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles,
- le CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination,
- la Mission Locale de Cornouaille,
- l'association ACTIFE : ACTION Territoriale pour l'Insertion, la Formation et l'Emploi,
- la PMI : Protection Maternelle Infantile,
- l'association CLCV : Consommation, Logement, Cadre de Vie.

D'autres organismes assurent des rendez-vous en proximité :

- l'ADIE : Association pour le Droit à l'initiative Économique,
- Pôle Emploi,
- des agences de travail temporaire.

L'AFIP, Association pour la Formation et l'Insertion Professionnelle, réalise hebdomadairement des ateliers d'apprentissage du français à destination de personnes d'origine étrangère.

Des liens se font avec ces partenaires notamment par des rencontres d'inter-connaissances, d'échanges d'information, principalement avec les agents d'accueil, l'agent chargé de l'accès aux droits, le service Emploi, Formation et relations Entreprises, le Point Information Jeunesse.

Des animations collectives sont également réalisées en partenariat comme Boost Emploi, Job d'été, les cafés de l'emploi...

En fonction de nos champs d'intervention, d'autres partenaires :

- Insertion professionnelle : Structures de Proximité Emploi Formation (SPEF),
- Famille : Réseau d'Écoute d'Accompagnement et d'Appui aux Parents (REAAP), Fédération des Centres Sociaux Bretons,
- Enfance Jeunesse : Information Jeunesse, coordinateurs jeunesse, Fédération des Centres Sociaux Bretons, d'autres "Espace Jeunes",
- Culture : Musique et danse en Finistère, HipHop Newschool...

1.4.3. Les partenaires locaux

Nous travaillons régulièrement avec les acteur·trice·s locaux·ales : les 5 mairies, le Centre Culturel Arthémuse, le Centre Communal d'Action Sociale de Briec, le Multi Accueil, le Relais Petite Enfance, le CLIC, les écoles, les collèges, les bibliothèques, l'Institut Médico-Éducatif (IME), l'Établissement de Service et d'Aide par le Travail (ESAT), les entreprises, les associations du territoire.

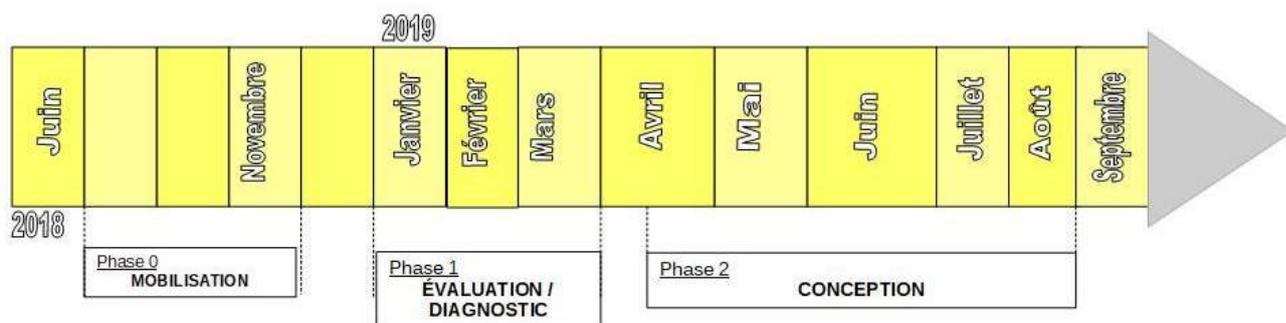
1.5. Éléments budgétaires

Ci-après le budget primitif 2019 :

LIBELLE DES DEPENSES	Administration générale	Enfance-jeunesse	Actions économiques et sociales	Culture, animation, vie associative et citoyenne	
Charges à caractère général	172 575	171 905	33 580	46 490	
Charges de personnel	348 094	710 775	105 195	278 789	
Indemnités élus et divers	40 510				
Subvention aux associations			13 600	15 600	
autres charges gestion		200		3 770	
charges financières Maison de l'enfance	57 925	11 028			
charges exceptionnelles	4 700	625			
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 395				
Dépenses imprévues	100 000				
TOTAL	725 199	894 533	152 375	344 649	2 116 757
Amortissement en cours	18 704	3 402	452	2 382	
virement investissement	783 538				
TOTAL	1 527 441	897 936	152 827	347 031	2 925 235
LIBELLE DES RECETTES					
Atténuations de charges	7 000	3 200			
Produits services	25 500	170 600		19 350	
Dotations, Subv, participations	1 504 000	227 450	3 000	210 600	1 945 050
CAF (7478)					375 000
CD (7473)					38 950
MSA (7478)					12 600
Divers 7478 (Fédération CS 2019)					1 500
Divers 74718 (subv CJS, logements ALT)					9 072
Participation des communes					1 507 928
Produit de gestion			4 501		
TOTAL	1 536 500	401 250	7 501	229 950	2 175 201
Report résultat N-1	750 034				
TOTAL	2 286 534	401 250	7 501	229 950	2 925 235

Figure en annexe une projection jusqu'en 2021.

2. Présentation de la démarche



La démarche du projet social a été construite collectivement, la plus participative possible, partagée et portée par un ensemble d'acteur·trice·s (habitant·e·s, partenaires, élu·e·s, technicien·e·s...). Elle a évolué tout au long de son élaboration en fonction des participant·e·s, des nouveaux·elles venu·e·s et des idées nouvelles, afin de réaliser un projet connu et reconnu. Celui-ci sera présenté à la "Commission d'Action Sociale" auprès de la caisse d'allocations familiales le 21 novembre 2019.

2.1. Phase de mobilisation (en amont de la démarche)

En juin 2018, des temps de formation animés par la Fédération des Centres Sociaux Bretagne à destination des élu·e·s ont permis d'accéder et de disposer du même niveau d'information quant aux fondamentaux des Centres Sociaux, aux notions de projet et à la construction d'une démarche.

Une première réunion à destination des élu·e·s du SIVOM du Pays Glazik et de la commission projet a permis d'aborder :

- la démarche dans le temps (étapes clés, éléments importants et échéancier pour le renouvellement),
- un retour sur la démarche précédente pour construire la nouvelle démarche du projet social 2019-2022 et la validation de celle-ci avec des points d'amélioration et nouveautés,
- le rôle, la constitution du groupe de pilotage et les moyens de mobilisation.

2.2. Groupe de pilotage

Le groupe de pilotage a pour rôle de :

- garantir la mise en place de la démarche,
- être le relais, ambassadeur de la démarche,
- valider les différentes étapes du diagnostic et de la construction du projet social,
- mobiliser les habitant·e·s pour participer aux rencontres.

Il est composé d'habitant·e·s, d'acteur·trice·s (éducatif, économique, associatif...), de partenaires institutionnels (CAF, Conseil Départemental, Fédération des Centres Sociaux de Bretagne) et d'élu·e·s et de technicien·ne·s.

Pendant la démarche, le groupe de pilotage a pu valider les différentes étapes en se réunissant à plusieurs reprises (cf calendrier ci-dessous).

26 novembre 2018

Les sujets abordés lors de la 1ère rencontre du groupe de pilotage ont été de :

- définir collectivement ce qu'est un centre social,
- présenter la démarche de renouvellement du projet social (objectifs et dates clés),
- travailler sur les idées de rencontres des différent·e·s acteur·trice·s du territoire (habitant·e·s, élu·e·s, professionnel·le·s, adhérent·e·s) pour le diagnostic partagé,
- définir le rôle de chacun·e quant à la participation aux différentes rencontres et/ou à la mobilisation et/ou à la préparation des rencontres.

14 janvier 2019

L'objectif de cette seconde rencontre a été de préparer les rencontres à destination des élu·e·s du Pays Glazik afin de recueillir leur perception de leur territoire et du centre social, et de confronter les a priori aux réalités quant aux services / activités développés par le centre social. Ces éléments serviront au diagnostic partagé du territoire.

17 janvier 2019

L'objet de cette rencontre a été de travailler à la préparation des rencontres des autres acteur·trice·s (éducation, insertion, économie, culture, éducatif, actions sociales, associations...). Le groupe de pilotage a défini les objectifs, listé les différents acteur·trice·s, et arrêté le lieu et la forme.

27 février 2019

Cette rencontre a permis de réaliser un retour sur les rencontres élu·e·s, d'aborder l'échéancier de la phase de diagnostic, de présenter son déroulement et de finaliser les outils des rencontres habitant·e·s/adhérent·e·s.

27 mars 2019

A partir de l'état des lieux du territoire, le groupe de pilotage a dégagé et validé les enjeux de territoire par thème : "loisirs", "vie quotidienne", "vie sociale et politique", "situation géographique / cadre de vie", "mobilité", "économie / emploi", "population et démographie".

23 avril 2019

Ce temps de travail a permis de réaliser un point d'étape de la démarche en reprenant les différents éléments :

- une synthèse du diagnostic du centre social (les plus-values identifiées, une difficulté majeure autour de la lisibilité et du repérage, les rôles attendus, à poursuivre, à renforcer, à développer) et un bilan à travers les " 3 maisons "
- une mise en perspective du diagnostic
- une synthèse des enjeux pour le centre social
- les étapes de la mise en œuvre de la phase II du renouvellement : l'élaboration / la conception
- le déroulé de la restitution publique du 24 avril.

16 mai 2019

Cette réunion a été consacrée à la préparation du temps de travail du 6 juin 2019 à destination de l'ensemble des acteur·trice·s ayant pour but de dégager les objectifs ou objets de travail du projet social à partir des enjeux de territoire et du centre social.

24 juin 2019

Le groupe de pilotage s'est réuni pour :

- échanger sur les ressentis de la journée du 6 juin
- discuter une présentation de l'armature du projet social,
- travailler collectivement autour de la question de la participation des habitant·e·s dans la gouvernance.

2.3. La phase de diagnostic

L'objectif de cette phase est de réaliser un état des lieux, un état de l'existant du territoire en tenant compte des valeurs politiques, éducatives, associatives et personnelles... puis de se questionner sur les souhaits de changements ou de modifications afin de proposer un projet correspondant aux besoins du territoire.

Pour répondre à cet objectif, le groupe de pilotage a réalisé différentes actions afin de recueillir la parole de la population et des différent·e·s acteur·trice·s quant à leurs visions du territoire d'une part et leurs perceptions du centre social d'autre part.

Les actions / événements et moyens de la phase de diagnostic

Les rencontres au centre social et sur le territoire :

- Septembre 2018 – Forum des associations, des élu·e·s ont été présent·e·s à tour de rôle de 14 h à 18 h. A l'aide d'une plaquette, ils·elles ont pu présenter, mobiliser les représentants associatifs, le public à la démarche et de questionner quant à la perception, connaissances du centre social. Par ailleurs, les technicien·ne·s ont mis en place des jeux participatifs (quizz, timeline) pour répondre aux mêmes objectifs.
- Janvier / février 2019 – Conseils municipaux des 5 communes,
- Février / mars 2019 – Questionnaire : rencontre directe de la population sur le territoire et des usager·ère·s/adhérent·e·s pendant les activités (ateliers des savoirs fondamentaux, accompagnement à la scolarité...) et sur les lieux de vie du centre social,
- Mars 2019 – Rencontre avec les acteur·trice·s, partenaires des champs : insertion / économique, action sociale et prévention, culture et éducatif.

Les outils :

- Un questionnaire : diffusion par mail et mise en ligne sur notre site
- Un mur d'expression : il a été installé à l'accueil de Ti Glazik dans le but de connaître comment la population vivait sur son territoire.

A ce stade de la démarche et en amont de la phase d'élaboration, il a été décidé de proposer une restitution publique. Elle a eu lieu en salle "Forum" au Pôle Ti Glazik le mercredi 24 avril 2019 à 20 h à destination de tous les habitant·e·s, adhérent·e·s, acteur·trice·s, élu·e·s et technicien·ne·s. L'objectif étant que les participant·e·s aient les éléments du bilan du précédent projet social et de l'avancée de la démarche à l'instant "T". Ce temps de rencontre a permis aux participant·e·s d'aborder les points suivants :

- le centre social kesaco ?
- la démarche de renouvellement (calendrier des différentes phases jusqu'à la restitution),
- le bilan du projet social 2015-2018,
- le bilan du centre social à travers les "3 maisons" (maison des services et activités, maison des projets, maison de la citoyenneté),
- les enjeux de territoire pour le Pays Glazik,

- les enjeux de demain pour le centre,
- le calendrier à compter de la restitution publique jusqu'à la présentation du projet à la commission validation projet auprès de la "Caisse d'Allocations Familiales",
- un temps d'échange ayant pour objectif la poursuite d'une construction collective et la plus participative possible.

2.4. La phase d'élaboration

Le but de cette seconde phase est de travailler collectivement à la définition d'objectifs généraux et stratégiques pour le centre social en tenant compte du travail réalisé sur la phase d'évaluation/diagnostic. Deux temps forts ont permis d'atteindre cet objectif les 6 et 13 juin 2019 :

- 6 juin de 14 h à 22 h :

Ce temps de travail a permis de décliner (ou d'avoir la matière pour décliner) les enjeux de territoire et du centre social en objectifs ou objets de travail du projet social. Le groupe de pilotage a souhaité cette journée sérieuse et conviviale avec des temps de travail et de partage, ainsi qu'un repas.

Son organisation et sa programmation ont été conçues afin de permettre des parcours individuels, de favoriser la venue des participant·e·s au fil de l'eau et en plus grand nombre possible.

En effet, les participant·e·s ont pu se positionner sur différents groupe de travail sur les thématiques suivantes : "Enjeux action sociale et prévention", "Enjeux culturels", "Favoriser la participation", "Enjeux insertion emploi et économiques", "Enjeux éducatifs", "Être vu, identifié et compris".

Certains ateliers correspondent aux enjeux liés à nos champs d'intervention et les autres se rapportent aux enjeux généraux du centre (cf. livret d'accueil de la journée en annexe).

Enfin, pour clôturer cette journée, une animation sous forme de battle citoyenne à l'image des battles HipHop a été organisée ayant pour objectif d'établir des pistes de réflexion concrète pour la maison de la citoyenneté (en référence à la dimension de la 3^{ème} maison : travail sur les questions d'intérêt général).

- 13 juin de 10 h à 16 h 30 :

Ce temps de travail avec l'ensemble de l'équipe du centre social a permis de poursuivre le travail engagé le 6 juin. Il a été question collectivement d'identifier les éléments constitutifs et d'élaborer une démarche de construction de l'identité du centre social. Enfin, un travail sur la maison de la citoyenneté a permis de remettre l'ensemble de l'équipe au même niveau d'information.

Pour conclure cette phase d'élaboration, le groupe de pilotage a souhaité organiser une réunion publique. Elle s'est déroulée le mercredi 3 juillet 2019 à 20 heures en salle "Forum" du pôle Ti Glazik à destination de tous les acteur·trice·s. L'objectif de ce temps a permis de réaliser un point d'étape de l'élaboration du projet avant sa rédaction durant la période estivale. Les participant·e·s ont assisté à la présentation de la démarche (échancier, phases, nombre de rencontres et de participant·e·s) et à la présentation de l'armature du projet. Enfin, un temps d'échange a eu lieu pour permettre de répondre à toutes les interrogations.

Cette démarche de projet a créé des liens opérants et efficaces. A noter également qu'outre les temps de rencontre "officiels", beaucoup de temps informels ont eu lieu.

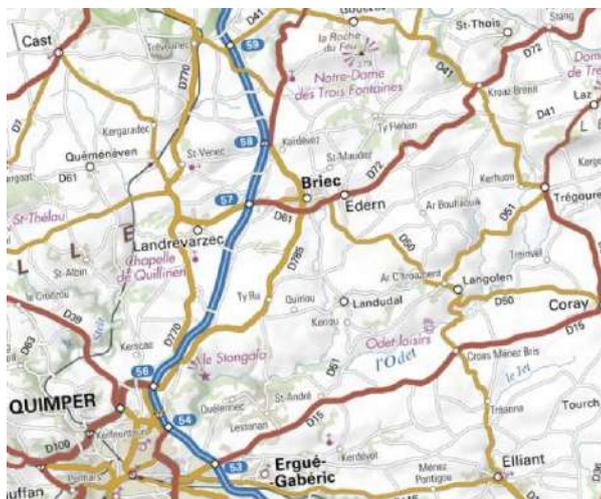
2.5. La présentation de la démarche en chiffres

Les différentes étapes de la démarche	Le contenu	Le nombre de participants
La phase de mobilisation (en amont de la démarche) ➤ <i>A partir de juin 2018</i>	. 2 Temps de formation	18
	. 1ère réunion (élu·e·s et responsables de pôle)	14
Pendant la démarche ➤ <i>De novembre 2018 à juin 2019</i>	. 8 rencontres du groupe de pilotage	98
La phase de diagnostic ➤ <i>De septembre à mars 2019</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Des rencontres . lors du forum des associations . des acteur·trice·s . des conseiller·ère·s municipaux·ales des 5 communes ➔ Les outils . Diffusion d'un questionnaire (habitant·e·s, adhérent·e·s, usager·ère·s) . Mur d'expression 	<p>150</p> <p>20</p> <p>46</p> <p>110 réponses</p> <p>51 expressions</p>
La restitution publique ➤ <i>Mercredi 24 avril 2019</i>	Présentation du bilan du précédent projet social 2015-2018, les enjeux de territoire et du centre à destination de l'ensemble des acteur·trice·s	36
La phase de l'élaboration/conception ➤ <i>D'avril à août 2019</i>	<ul style="list-style-type: none"> . Journée du 6 juin 2019 . Journée du 13 juin 2019 	<p>60</p> <p>21</p>
La réunion publique ➤ <i>Mercredi 3 juillet 2019</i>	. De la production collective à l'écriture du projet – Où en sommes nous ?	33
La présentation du projet social ➤ <i>Mercredi 4 septembre 2019</i> ➤ <i>Jeudi 21 novembre 2019</i>	. Comité syndical du SIVOM du Pays Glazik	28
	. Commission d'Action Sociale de la CAF du Finistère	4

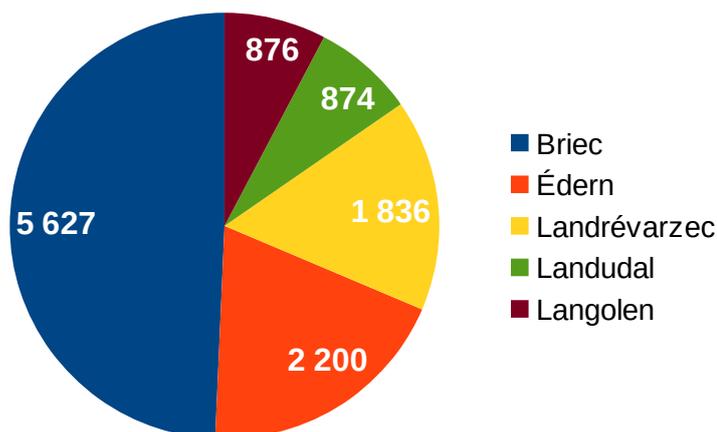
3. De l'observation à la projection

3.1. Diagnostic – Caractéristiques du territoire

Le territoire du SIVOM du Pays Glazik s'étend sur les cinq communes de l'ancienne communauté de communes : Briec, Édern, Landrévarzec, Landudal et Langolen.



La population de ce territoire est de 11 413 habitant·e·s, soit 4 654 ménages en 2016, pour des chiffres respectivement de 10 995 et 4 440 en 2011 (données INSEE 2016).



La progression annuelle sur la période 2011-2016 est de 0,7 %, taux supérieur à celui de Quimper Bretagne Occidentale (0,3 %) comme à celui du Finistère (0,2 %). Nous noterons cependant que cette progression est moindre que sur la période 2006-2011 où elle était de 1,6 %.

Nous pouvons préciser que la progression 2011-2016 est due au solde naturel (pour 0,5%) et au solde migratoire (pour 0,3 %). L'effet du solde naturel a très peu évolué entre les deux périodes (-0,1 %) contrairement au solde migratoire passé de 1 % à 0,3 %.

Si nous regardons de plus près les données liées à l'âge, nous pouvons préciser :

- que près de 80 % de la population a moins de 60 ans et que l'indice de jeunesse (ratio des moins de 15 ans sur les plus de 60 ans) est de 1,05 (pendant que le Finistère est à 0,58), ce qui peut permettre de qualifier le territoire comme étant jeune.
- que c'est néanmoins la part des plus de 60 ans qui a le plus augmenté entre 2011 et 2016 puisqu'elle est passée de 17,1 à 21 %.

En matière de catégories socioprofessionnelles, nous soulignerons que :

- sur la population des plus de 15 ans en 2016 : il y a 25,3 % de retraités et 35,6 % d'employés et ouvriers,
- sur la population des 25-54 ans, la part des employés et ouvriers représente 53,2 %.

Ménages selon leur composition	Valeur	Évol. 2011-2016
Nb de ménages d'une personne	1 453	9,2 %
- hommes seuls	709	5,0 %
- femmes seules	744	13,6 %
Autres ménages sans famille	40	- 54,5 %
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	3 177	4,6 %
- un couple sans enfant	1 275	9,3 %
- un couple avec enfant(s)	1 641	2,4 %
- une famille monoparentale	261	- 2,6 %
Ensemble	4 670	4,8 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

Le territoire a connu une progression du nombre de ménages de près de 5 % sur la période 2011-2016. Nous pouvons souligner que les couples avec enfant(s) représentent 35,1 % des ménages pour 23,4 % à l'échelle départementale.

Composition des familles	Valeur	Évol. 2011-2016
Couples avec enfant(s)	1 641	2,4 %
Nb de familles monoparentales	266	- 0,7 %
- hommes seuls avec enfant(s)	70	75,0 %
- femmes seules avec enfant(s)	196	- 14,0 %
Couples sans enfant	1 280	8,8 %
Ensemble	3 187	4,7 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

Nous pouvons compléter ce tableau en précisant que la part des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans est, quel que soit le nombre d'enfant, supérieure à celle de l'échelle départementale (avec deux points de plus pour 2 ou 3 enfants).

Sur la question du logement, nous pouvons noter que :

- sur les 5 287 logements (2016), 88 % sont des résidences principales (part équivalente à l'échelle de l'agglomération),
- la vacance se situe à hauteur de près de 9 %,
- 90,1 % du parc est composé de maisons,
- un ménage sur 4 a emménagé depuis moins de 4 ans.

94 % des ménages possèdent au moins une voiture, et presque 52 % au moins deux.

En matière de diplômes et formations, nous pouvons souligner plusieurs éléments :

- les taux de scolarisation du territoire selon l'âge sont semblables à ceux du Finistère sauf pour la tranche 18-24 ans pour laquelle ce taux est de 39 % pour le territoire contre 53,7 % pour l'échelle départementale, le décalage étant plus fort pour les hommes que pour les femmes ;
- globalement, la proportion des non diplômé·e·s (ou titulaires au plus du brevet des collèges, DNB), chez les non scolarisé·e·s de 15 ans ou plus, diminue même si elle se situe à hauteur de 28,3 % chez les femmes.

Quelques caractéristiques relatives à l'économie et l'emploi :

- Parmi les 15-64 ans (7 178 en 2016), 78,3 % sont actifs dont 71 % en emploi.
- Le taux d'activité des femmes est de 75,7 % (pour un taux d'emploi de 68,7%) et de 80,8 % pour les hommes (73,2 %).
- Sur les 5 010 actifs occupés, 56 % sont dans les catégories "ouvriers" et "employés" et près de 28 % dans la catégorie "professions intermédiaires".
- Le nombre d'emplois sur le territoire est relativement stable dans le temps (3 663 en 2016). Plus de 30 % sont des emplois d'ouvriers et près de 25 % d'employés.
- Un peu moins d'1/4 des actifs de plus de 15 ans ayant un emploi et résidant sur le territoire travaille sur leur commune.

Établissements actifs par secteur d'activité et tranche d'effectif salarié au 31 décembre

Catégories	Ensemble	0 salarié	1 à 9 salarié·e·s	10 à 19 salarié·e·s	20 à 49 salarié·e·s	50 salarié·e·s ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	209	152	56	0	1	0
Industrie	79	39	24	6	4	6
Construction	115	70	42	2	1	0
Commerce, transport, services divers	392	289	87	8	6	2
- dont commerce et réparation automobile	122	80	34	4	3	1
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	105	69	20	5	5	6
Ensemble	900	619	229	21	17	14

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015

Postes salarié·e·s par secteur d'activité et tranche d'effectif salarié au 31 décembre

Catégories	Ensemble	1 à 9 salarié·e·s	10 à 19 salarié·e·s	20 à 49 salarié·e·s	50 à 99 salarié·e·s	100 salarié·e·s ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	134	99	0	35	0	0
Industrie	1 061	85	82	115	168	611
Construction	157	110	24	23	0	0
Commerce, transport, services divers	607	248	90	152	117	0
- dont commerce et réparation automobile	285	109	45	66	65	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	961	88	62	155	313	343
Ensemble	2 920	630	258	480	598	954

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) - 2015

De manière synthétique et en complétant avec les éléments recueillis tout au long de la phase diagnostic sur le territoire du Pays Glazik :

- territoire jeune et actif (typologie des emplois marquée),
- territoire attractif : infrastructures routières, tissu associatif riche, services à la population développés et proches, cadre de vie agréable, offre d'activités importante et variée.

3.2. Bilan du précédent Projet

L'évaluation du précédent projet social a été réalisée au sein de l'équipe de salarié·e·s du centre social. La première étape consistait pour chaque secteur à évaluer l'ensemble des actions réalisées sur les quatre dernières années. Pour chacun·e, il s'agissait de remplir une fiche bilan présentant :

- les objectifs définis dans le projet social que visait l'action,
- la description de l'action,
- les partenariats établis,
- une évaluation du niveau d'implication des participant·e·s.

Dans une seconde étape, collectivement, l'équipe a mesuré les objectifs du précédent projet social. Ainsi, chaque objectif a été évalué sur une échelle de 1 à 5, "1" traduisant un objectif non atteint et "5", un objectif pleinement atteint.

3.2.1. Contribuer à l'épanouissement des personnes

	1	2	3	4	5
Accompagner vers l'accès à l'information				4	
Recueillir l'expression des habitant·e·s			3		
Renforcer l'accueil individuel				4	
Faciliter l'accès à la culture pour tous					5
Maintenir l'offre de services et de loisirs					5

A l'occasion de l'intégration du nouveau bâtiment, un guichet d'accueil unique a été créé. Depuis, les demandes concernant les services implantés à la maison de l'enfance, notamment l'accueil de loisirs, sont traitées à l'accueil du centre social. Deux personnes assurent en permanence cet accueil. Cette nouvelle organisation a nécessité un temps d'adaptation aussi bien pour le personnel que pour les adhérent·e·s et usager·ère·s.

La zone d'accueil a été aménagée.

La mise en place d'un outil de recensement des idées des habitant·e·s n'a pas été réalisée.

L'installation dans les nouveaux locaux a permis de développer l'offre d'ateliers de loisirs. En effet, depuis la rentrée 2017, un atelier photo est proposé. Des adhérent·e·s s'organisent pour se retrouver autour d'un centre d'intérêt commun : dessin, peinture, tricot, couture...

3.2.2. Agir pour le "vivre-ensemble"

	1	2	3	4	5
Favoriser les rencontres				4	
Accompagner des projets de solidarité et/ou intergénérationnels			3		
CAP Glazik : Maison de la citoyenneté			3		

Le centre social apparaît comme un lieu de rencontre, créateur de lien social. Il contribue à lutter contre l'isolement, en particulier pour les personnes qui n'exercent pas ou plus d'activité professionnelle.

Par ailleurs, au-delà d'un lieu offrant des activités et des services, le centre social commence à être repéré par les habitant·e·s comme un soutien aux initiatives.

Cependant, aujourd'hui, l'engagement des bénévoles se fait essentiellement autour des projets de loisirs.

Des projets visant le développement de la Maison de la citoyenneté ont été initiés, notamment, l'objectif "créer des espaces de débat sur des questions de société". En avril 2017, la Fédération des Centres Sociaux Bretons lance "La semaine des débats". 19 centres sociaux du Finistère s'inscrivent dans ce projet collectif. Le projet est reconduit en 2018 avec la quinzaine des débats en novembre / décembre.

Le centre social du Pays Glazik participe aux 2 "éditions" en organisant un débat dans ses locaux.

Le débat a été préparé et animé par des bénévoles du centre social et 2 technicien·ne·s.

Malgré la faible fréquentation, ces temps de débat sont apparus très positifs. Ils ont conforté le centre social dans sa capacité à animer ces temps d'échanges.

A chaque fois, au moment du bilan de la soirée, les participant·e·s ont exprimé leur satisfaction quant à ce temps d'échange et l'envie que d'autres débats soient organisés.

3.2.3. Épanouissement des personnes / le "vivre-ensemble" public spécifique "familles"

	1	2	3	4	5
Améliorer l'accès à l'information					
Favoriser la participation des familles					
Développer les actions en direction des familles					

Les actions autour de l'accompagnement à la parentalité ont été maintenues : info / débats, comptoir des parents.

Par contre, le projet de création d'un lieu ressources autour des questions de parentalité n'a pas été engagé.

Concernant les sorties familiales, depuis plusieurs années, nous observons une sur-représentation des adultes seuls.

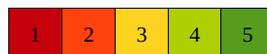
En 2016, l'objectif de rééquilibrer la répartition familles / adultes seuls ou en couple a été atteint grâce à la mise en place des moyens suivants :

- un plan de communication : diffusion du programme dans les écoles,
- des modalités d'inscription adaptées aux familles : 2/3 des places réservées aux familles,
- un choix de destination correspondant aux attentes des enfants : parcs d'attraction, visites de zoos,
- une participation financière raisonnable pour les familles : 10 € pour un adulte, 6 € pour le 1^{er} enfant, 5 € à partir du second.

Par ailleurs, en 2019, le secteur adultes / familles et la ludothèque ont pu expérimenter la mise en place d'ateliers enfants / parents autour d'activités créatives et de construction de jeux en bois.

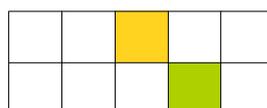
Ainsi, même si les familles n'ont pas encore l'habitude de s'impliquer dans la construction du contenu et l'organisation des sorties et activités, le développement de lien avec les familles nous permet d'envisager de développer des projets familiaux, notamment des séjours.

3.2.4. Épanouissement des personnes / le "vivre-ensemble" public spécifique "jeunes"



Faciliter l'engagement des jeunes sur le territoire

Maintenir et développer les actions déjà existantes en direction des jeunes



Aujourd'hui, le groupe de travail autour de l'écriture d'un projet jeunesse n'est pas constitué. Néanmoins, une commission enfance/jeunesse est en place depuis janvier 2018. Elle traite les questions relatives aux secteurs enfance et jeunesse. Une des perspectives est l'élaboration d'un Projet Éducatif De Territoire.

Un Conseil de jeunes a fonctionné de 2016 à 2017. 13 jeunes, issu·e·s des 5 communes du territoire, ont été élu·e·s.

Le bilan de ce projet apparaît plutôt positif.

Au-delà d'un engagement sur des projets pour leur territoire, leur participation à ce Conseil a permis aux jeunes de :

- s'initier aux outils démocratiques,
- acquérir des connaissances sur le fonctionnement de leur territoire,
- développer des capacités d'expression orale face à un groupe.

En 2017, une Coopérative Jeunesse de Services, composée de 9 membres a été en activité du 19 juillet au 28 août.

Ces 2 projets, favorisant l'engagement des jeunes, n'ont pas été reconduits.

En 2015, le Point Information Jeunesse se fixait comme objectif de développer son activité auprès des + de 17 ans.

Après la 3ème, les jeunes du Pays Glazik sont scolarisés en dehors du territoire. Par conséquent, il est difficile de mobiliser ce public.

Cependant, quelques actions en direction de ces jeunes ont pu être mises en place : informations autour du BAFA, des jobs d'été et du service civique ; formation baby-sitting.

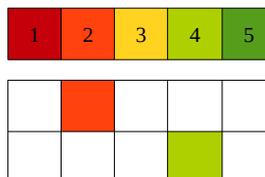
En revanche, beaucoup d'actions en partenariat avec les 2 collèges implantés sur le territoire sont reconduites depuis plusieurs années : des ateliers autour de "mieux communiquer", "l'estime de soi", "câlin-malin", "pote et despote", des permanences hebdomadaires d'écoute des jeunes dans un des collèges.

Enfin, au sein de l'Espace Jeunes des groupes de jeunes ont été accompagnés par les animateur·trice·s pour l'organisation de séjours : parc Astérix 2015, Europapark 2017. Sur plusieurs mois, ils se sont mobilisés pour préparer ces séjours et monter des actions d'auto-financement.

3.2.5. Épanouissement des personnes / le "vivre-ensemble" public spécifique "retraités"

Faciliter l'engagement des retraités sur le territoire

Maintenir les actions de prévention en direction des retraités



Le diagnostic réalisé en 2015 avait établi une forte proportion des + de 60 ans sur le territoire. Par ailleurs, les différents ateliers et activités du centre sont très fréquentés par cette population. Cependant, force est de constater que la question du vieillissement a été peu travaillée, notamment sur la mobilisation des seniors.

Alors que le centre social et le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) avaient collaboré à plusieurs reprises dans la mise en place d'actions spécifiquement à destination des retraités, le départ de la coordinatrice santé du centre d'une part et le transfert du CLIC vers la nouvelle agglomération d'autre part début 2017 ont mis en veille les actions autour du vieillissement.

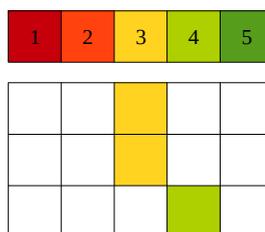
Malgré tout, l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice santé courant 2017 et l'établissement de relations avec le nouveau CLIC ont permis la mise en place d'ateliers "bien-être" et "bien vieillir" en 2018.

3.2.6. Faire de CAP Glazik un acteur du champ culturel

Favoriser les échanges interculturels

Créer un Pôle Culture

Mettre en lien des acteur·trice·s du champ culturel



Excepté le séjour d'un groupe de jeunes au festival de Douarnenez, peu d'actions autour de rencontres culturelles ont été mises en place.

La réflexion autour de la création d'un pôle culture avait été initiée en 2016. Au vu du contexte local, fusion de la communauté de communes avec l'agglomération de Quimper, création du SIVOM, ce projet a été suspendu jusqu'en juin 2018.

En 2018, deux rencontres autour de l'élaboration d'un projet culturel pour le SIVOM sont organisées. L'objectif est de construire collectivement ce projet culturel en associant des habitant·e·s, des élu·e·s et des technicien·ne·s. A l'issue de ces rencontres, des groupes de travail thématiques sont constitués. En février 2019, une programmation expérimentale autour du cinéma et de la musique est lancée. Cette expérimentation vise un double objectif :

- vérifier que différentes actions / projets répondent à des attentes d'habitant·e·s,
- créer une dynamique associant habitant·e·s / élu·e·s / technicien·ne·s.

3.2.7. Faciliter le lien entre les acteur·trice·s

	1	2	3	4	5
Assurer une veille sociale		2			
Favoriser le travail en réseau				4	
Permettre l'interconnaissance			3		

Même si le centre social est toujours en veille par rapport à son territoire, nous n'avons pas formalisé de démarche quant à une veille sociale associant les différents acteur·trice·s.

Au moment de l'intégration des nouveaux locaux, plusieurs rencontres, rassemblant les différents secteurs du centre social et les partenaires assurant des permanences au sein du bâtiment ont été organisées. Elles ont permis aux technicien·ne·s de se connaître, favorisant ainsi la collaboration. Étant dans une phase d'interconnaissance, ces rencontres n'ont pas encore permis de réels échanges autour des problématiques et enjeux du territoire.

Le travail en réseau est particulièrement développé avec les acteur·trice·s de l'insertion. Le partenariat entre le service emploi / relations entreprises du centre social, la Mission Locale, ACTIFE, le CDAS, facilite la mise en œuvre de projets tels que : les visites d'entreprises, Boost'emploi, les cafés de l'emploi, "Les partenaires de l'emploi en Pays Glazik : qui fait quoi ?", Forum de l'emploi et de l'alternance.

3.2.8. Faire vivre CAP Glazik

	1	2	3	4	5
La participation des habitant·e·s	Une participation à tous les niveaux			3	
	Accès des adhérent·e·s dans la gouvernance		2		
	Travailler sur les différentes postures professionnelles favorisant la participation des habitant·e·s			3	
L'équipe	Ré-organiser l'équipe pour la mise en œuvre du projet social 2015-2018		2		
	La communication	Améliorer la communication			3
Un nouveau bâtiment pour CAP Glazik		Initier une réflexion sur les changements de locaux			3
Le territoire	Être au plus proche des habitant·e·s		2		

La participation des habitant·e·s

La participation au sein du centre social se décline à plusieurs niveaux.

D'une part, à l'Espace Jeunes ainsi qu'à l'accueil de loisirs, les jeunes et les enfants construisent la programmation des sorties et activités.

D'autre part, nous observons une augmentation de la participation des bénévoles. En effet, depuis l'intégration des nouveaux locaux, en mars 2017, ils sont davantage à s'impliquer dans l'animation d'ateliers et de temps de rencontre conviviaux.

Enfin, 2 bénévoles et 1 élue ont participé à la formation "Développement du Pouvoir d'Agir des Habitants", assurée par la Fédération des Centres Sociaux Bretons, en 2016-2017.

L'accès des adhérent·e·s à la gouvernance était un point déterminant du précédent projet social.

Début 2016, des adhérent·e·s du centre intègrent la commission "Développement Socioculturel, Touristique et Sportif", chargée du suivi du centre social.

En 2017, la création du SIVOM du Pays Glazik, nouvelle structure juridique gestionnaire du centre social, connaît une réorganisation des commissions.

La mise en place de cette nouvelle organisation, nécessitant du temps, a différé la réflexion quant à l'intégration / l'implication des adhérent·e·s dans les instances de gouvernance.

Aujourd'hui, quelques adhérent·e·s participent uniquement au comité de suivi, instance qui est davantage un espace de restitution que de décision.

En août 2015, un groupe d'adhérent·e·s décident de relancer l'activité de l'association Loisirs Glazik.

Les statuts sont modifiés. Elle devient Tribuglazix, association des adhérent·e·s de CAP Glazik.

En juin 2016, confronté à des difficultés de mobilisation des adhérent·e·s de l'association, accompagné d'une animatrice Adultes / Familles et de la direction de CAP Glazik, le bureau profite de l'Assemblée Générale pour proposer un travail de réflexion collective autour de l'organisation et du fonctionnement de l'association.

Un membre de l'association "Chemins de Faire" est présent pour témoigner de leur expérience singulière. En effet, cette association des adhérent·e·s du Centre Social de Rosporden est organisée en collégiale. Cet échange permet aux adhérent·e·s de Tribuglazix de se projeter vers un fonctionnement innovant.

En septembre 2016, les adhérent·e·s sont invité·e·s à une Assemblée Générale extraordinaire. L'assemblée valide la constitution en collégiale. 3 commissions sont créées : finances, communication, administration.

Tribuglazix contribue à la mise en œuvre du projet social.

Ses adhérent·e·s s'organisent collectivement autour de projets de sorties et de séjours. Plusieurs actions d'autofinancement ont été réalisées.

En 2016, une convention formalisant la coopération entre l'association des adhérent·e·s et la Communauté de Communes du Pays Glazik, structure gestionnaire du centre social jusqu'au 31/12/16, avait été signée. Aujourd'hui cette convention est à actualiser.

L'équipe

Les séminaires de l'équipe du centre social de 2016 et de 2017 étaient consacrés en grande partie à une réflexion collective autour des postures professionnelles pour faciliter la participation des habitant·e·s.

Ces temps de travail ont permis une prise de conscience individuelle et collective de la nécessité de modifier nos pratiques professionnelles pour permettre un engagement plus important des habitant·e·s. Cependant, ces changements de pratiques supposent un travail sur le long terme. Une première étape a été franchie.

Le centre social est assez présent au sein du réseau de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne. Cependant, force est de constater que ce sont essentiellement des responsables de pôles qui participent

aux différents temps de rencontres. Très peu d'autres technicien·ne·s et de bénévoles sont mobilisé·e·s sur les événements organisés par la Fédération.

En 2015, il avait été envisagé une ré-organisation de l'équipe, notamment autour de la fonction d'accueil. Une réflexion, réunissant technicien·ne·s et bénévoles, relative à l'organisation d'accueil "partagé" a été effectivement engagée. Face à un contexte de changement profond et d'incertitudes, ce travail a été différé.

La communication

Ces 4 dernières années, le centre social a développé différents outils de communication :

- septembre 2015 : lancement d'un site internet, création d'une page Facebook.
- 2016 : édition d'une plaquette recensant l'ensemble des secteurs, ainsi que les permanences assurées par des partenaires. Mise à jour en 2018.
- 2018 : diffusion d'une lettre mensuelle à destination des élu·e·s et des technicien·ne·s.

Même si les adhérent·e·s et les usager·ère·s ont souvent une connaissance partielle du centre, il apparaît que les services et les activités proposées sont relativement bien repérés par les habitant·e·s. En revanche, l'entité "centre social" est très peu identifiée.

Ce déficit d'identité s'explique en partie par la multitude de noms utilisés pour désigner le centre : Ti Glazik, CAP Glazik, SIVOM, centre social, MSAP (Maison des Services Aux Publics). Cette confusion entre le bâtiment, la nouvelle structure juridique, une labellisation, ajoutée à des réticences quant à l'utilisation de l'appellation "centre social" rend difficile la promotion de l'appartenance au réseau des centres sociaux.

Un nouveau bâtiment pour CAP Glazik

Au moment du déménagement, l'équipe du centre social avait choisi d'associer les habitant·e·s à sa réflexion préalable à l'intégration des nouveaux locaux.

Au terme d'une première rencontre, réunissant une dizaine d'habitant·e·s et 5 salarié·e·s, plusieurs thématiques de travail ont été identifiées.

Conscients qu'il était difficile de mener tout de front, collectivement, nous avons défini une priorisation. Nous avons donc décidé de nous concentrer sur 2 axes :

- aménagement de l'espace ludothèque / Espace Jeunes,
- aménagement / fonctionnement de l'accueil habitant·e·s.

2 groupes de travail se sont constitués, composés de bénévoles et des technicien·ne·s du centre. Grâce à 2 rencontres, accompagné·e·s des animateur·trice·s, des habitant·e·s ont contribué à l'aménagement de l'espace partagé par la ludothèque et l'Espace Jeunes.

Le territoire

Alors que nous avons prévu de développer les actions délocalisées, nous avons simplement maintenu les activités, animations, événements déjà mis en œuvre sur les différentes communes : accompagnement à la scolarité, ludomobile, fête du jeu, soirées ludothèque.

Un bilan a également été réalisé à travers le prisme "des 3 maisons" (cf. annexe).

3.3. Enjeux (territoire et centre social)

Dans le cadre de la démarche d'élaboration du projet social, le travail de diagnostic engagé sur le premier trimestre 2019 a pris, comme évoqué précédemment, différentes formes : échanges avec les cinq conseils municipaux, distribution et aide au remplissage de questionnaires, rencontres directes, mur d'expression, rencontres avec les acteur·trice·s.

Ce travail a tout d'abord permis de poser, au-delà des champs d'interventions du centre, ce que sont **les enjeux pour le territoire du Pays Glazik** en les organisant en 7 thèmes :

Loisirs :

- Maintien de l'offre de loisirs,
- Développement de la mutualisation des équipements / des outils de gestion,
- Travail collaboratif des cinq communes afin de partager un état de la situation et de définir une politique intercommunale.

Vie quotidienne :

- Des commerces de proximité et des services à maintenir et à délocaliser (irriguer le territoire),
- Développement de lieux de rencontres.

Vie sociale et politique :

- Maintenir l'identité du Pays Glazik,
- Favoriser le lien social via les outils numériques comme via les lieux de rencontres, les espaces intergénérationnels et entre anciens et nouveaux arrivants,
- Encourager les solidarités,
- Accompagner les projets collaboratifs.

Situation géographique / Cadre de vie :

- Une qualité du cadre de vie à valoriser,
- Randonnées et tourisme vert en Pays Glazik (profiter de la position géographique),
- Logement :
 - travail sur le logement adapté (personnes âgées et personnes handicapées). Penser également intergénérationnels,
 - réflexion à 5 communes autour des logements sociaux pour peser vis-à-vis des bailleurs,
 - travail sur la vacance de logements, notamment en cœur de bourg,
- Décentralisation et/ou accompagnement des jeunes, liaisons douces vers les lieux de loisirs,
- Accès Internet.

Mobilité :

- Développement des transports collectifs et à la demande en s'appuyant sur/en sollicitant les services existants comme la QUB (QUimper Bus), et en accompagnant des initiatives locales, des initiatives solidaires...,
- Adaptation des horaires (jeunes et salarié·e·s),
- Développement des voies douces entre les communes.

Économie / Emploi

- Maintenir le dynamisme économique, porter attention aux transmissions,
- Promouvoir le service de proximité "Emploi / Relations entreprises" et contribuer à mettre en lien l'offre et la demande en terme d'emploi,
- Inciter et faciliter l'installation des personnes travaillant sur le territoire,
- Encourager les circuits courts.

Population et démographie :

- Maintenir le développement/renouvellement de la population,
- Faciliter l'intégration des nouveaux habitant·e·s,
- Porter une attention particulière aux familles monoparentales,
- Favoriser le sentiment d'appartenance territoriale.

Le travail s'est ensuite centré sur **les enjeux pour le centre social**.

Il est nécessaire de rappeler que le centre social s'inscrit dans un cadre "institutionnel" borné par trois éléments :

- l'agrément donné par la CAF,
- l'adhésion à la charte de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels,
- son portage par un établissement public de coopération intercommunale.

Quatre questions et les ébauches de réponses sur lesquelles le projet social doit cheminer permettent d'identifier les enjeux pour le centre :

Pourquoi le centre social et son projet ?	Porter des valeurs	Enjeu de lisibilité
	Répondre à des besoins	Enjeux de territoire
De quelle manière ?	Définir le rôle et la place du centre	Enjeu autour du rôle fédérateur
	Définir sa gouvernance et son organisation	
	Favoriser la participation	Enjeu de développement
Pour qui ?	Un public / des publics	Enjeux relatifs à la jeunesse, aux seniors, aux familles monoparentales, aux personnes isolées, aux associations
	Un territoire	Enjeu de décentralisation
Quelles actions ?	Des champs d'intervention	Enjeu relatif au nouveau périmètre de l'agrément

4. Projet 2019-2022

La partie précédente du présent document part du diagnostic caractérisant le territoire du Pays Glazik puis, après avoir dressé le bilan du projet social 2015-2018, pose les enjeux pour le territoire et le centre social.

C'est bien le travail de réflexion des différents acteur·trice·s qui, dans un premier temps, a conduit à faire ressortir ces enjeux puis, dans un second temps, permet aujourd'hui de tracer les lignes des démarches de mise en mouvement et d'identifier les sujets/objets qu'il va être nécessaire de mettre au travail.

Naturellement, deux axes traversent le projet : la participation et le développement du pouvoir d'agir.

Cette partie expose le projet 2019-2022. Elle structure en quatre volets, de manière cohérente pour former un tout, les éléments produits pendant la démarche d'élaboration.

Le premier volet "Affirmons / légitimons" porte sur les questions d'identité Centre Social. La mise en œuvre du nouveau projet se fondera sur une réflexion collective autour de ces questions. Cette réflexion, ce travail commun semblent nécessaires au regard des éléments de diagnostic relatifs au Centre social. Enjeu identifié, donner ou redonner du sens éclairera l'ensemble de la démarche projet.

Le deuxième volet "Structurons pour plus de participation" traite de manière appuyée de la participation, des démarches de mise en action afin que le fonctionnement du centre puisse permettre d'accompagner chacun·e dans la construction de son parcours au travers des différentes formes de participation.

Le troisième volet "Continuons / poursuivons" balaie nos activités. Celles-ci sont revisitées au regard des deux principales missions d'un centre social figurant dans la circulaire de 2012 :

- lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale,
- lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitant·e·s de s'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets.

Le quatrième et dernier volet "Creusons / cultivons" aborde six thématiques transversales qui ont été mises en avant lors de la démarche d'élaboration : famille / parentalité, vieillissement, numérique, culture, citoyenneté et enfance / jeunesse. Tout en précisant que la liste n'est pas exhaustive et que d'autres thèmes pourront sortir au cours de la durée du projet, ce volet traite les six sujets en exposant le contexte territorial, en présentant ce qui est réalisé aujourd'hui et en esquisant des perspectives collectives.

4.1. Affirmons / légitimons - Identité

Comme nous l'avons noté lors du bilan, le centre social du Pays Glazik est plutôt bien repéré par la population comme lieu d'animation, offrant un ensemble d'activités et de services.

En revanche, il est très peu identifié en tant que "Centre Social", autrement dit comme une structure participant au réseau des centres sociaux.

Or, il nous semble essentiel d'affirmer cette identité. En effet, en assumant cette identité "centre social", nous cherchons à rendre légitime la conception du Centre social et socio-culturel définie par la charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France adoptée en 2000 : *"Le Centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives portées par des habitant·e·s associé·e·s, appuyé·e·s par des professionnel·le·s, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire."*

Par conséquent, la mise en œuvre de ce nouveau projet social se fondera sur une réflexion collective autour de l'identité de notre centre social.

4.1.1. Incarner / porter nos valeurs

L'action des Centres sociaux et socio-culturels se réfèrent à 3 valeurs fondatrices :

- La dignité humaine : *"Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et toute femme est l'attitude première des acteur·trice·s des centres sociaux et socio-culturels."*
- La solidarité : *"Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines."*
- La démocratie : *"Opter pour la démocratie c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir."*

Au-delà de l'adhésion à ces 3 valeurs fondamentales, il s'agit de défendre une certaine conception de la conduite de l'action. Les Centres sociaux et socio-culturels visent à être :

- participatifs : *"associer les habitant·e·s, les bénévoles, les technicien·ne·s à la réalisation du projet ; favoriser la formation des bénévoles ; s'exprimer publiquement pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable, coopérer avec les acteur·trice·s du territoire"*
- opérationnels : *"conduire une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire"*
- responsables : *"rassembler les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet social (bénévoles, salarié·e·s, locaux, financements) ; rendre public leur programme d'action ; évaluer leurs actions et leur gestion"*

Nous avons identifié 2 axes de travail pour faciliter l'appropriation de nos valeurs par l'ensemble des acteur·trice·s contribuant à la mise en œuvre du projet social.

Premièrement, il nous apparaît indispensable d'élaborer un discours commun relatif à notre centre social.

Deuxièmement, nous supposons qu'une participation partagée au réseau de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne faciliterait l'appropriation, par un plus grand nombre, de la démarche singulière des centres sociaux.

La construction d'un discours commun est une démarche nécessitant du temps et plusieurs approches à mener simultanément. En effet, il semble difficile de hiérarchiser l'une ou l'autre de ces approches tant elles se nourriront mutuellement.

D'une part, pour ne pas rester à l'état de concept, le discours commun devra être formalisé. Des séquences de travail, associant élu·e·s, habitant·e·s / bénévoles, technicien·ne·s seront organisées. Utilisant des techniques d'animation participative, l'objectif sera de définir collectivement le discours que nous souhaitons porter concernant notre centre social : que signifie être centre social sur le Pays Glazik ? La réflexion portera également sur la manière dont nous diffuserons ce discours : quels outils allons-nous utiliser ?

D'autre part, au-delà de la formalisation d'un discours commun, il faudra développer la collaboration bénévoles/salarié·e·s/élu·e·s. Le développement de cette coopération passera évidemment par la multiplication des rencontres entre ces différents acteur·trice·s. La première étape étant de se connaître pour pouvoir travailler ensemble et porter collectivement les projets mis en œuvre. Les objets de travail de ces groupes seront notamment les thématiques développées dans la partie "4.4 Creusons / cultivons".

Enfin, il nous semble judicieux de soutenir ces réflexions par un apport théorique. Lors du lancement de la démarche de renouvellement de projet, Jean Davoust, délégué de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne, était intervenu pour un temps de formation auprès des élu·e·s sur les "fondamentaux des centres sociaux". Cette formation sera à nouveau proposée en élargissant les bénéficiaires aux bénévoles et technicien.e.s. Elle "vise à poser le socle commun des centres sociaux par-delà leur diversité, pour permettre de mieux comprendre leur histoire, leur spécificité et leur plus-value sur un territoire".

Participer à une formation est, la plupart du temps, l'occasion pour chacun·e de s'interroger sur sa propre conception. Ainsi, le cheminement individuel enrichira la démarche collective.

Comme nous l'avons remarqué précédemment, exceptés les responsables de pôle, peu de technicien·ne·s, bénévoles ou élu·e·s prennent part au réseau de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne.

63 centres bretons adhèrent à la fédération dont 25 dans le Finistère. Organisée à l'échelle régionale, chaque commission spécifique à chaque département organise également des temps de rencontre à l'échelle départementale.

- Des comités départementaux (CODEP) ont lieu 2 à 3 fois par an. Bénévoles et salarié·e·s se retrouvent le temps d'une matinée autour d'une thématique définie : "le centre social : un espace de débat", "l'inclusion numérique"...
- Les groupes métiers, rassemblant les salarié·e·s d'un même secteur, se retrouvent 3 à 5 fois par an. Animés par 1 ou 2 directeurs de centre social, le contenu est construit en fonction des attentes et des réflexions du groupe.
- En plus de groupes départementaux, certaines thématiques, "le vieillissement" et "l'inclusion numérique", font l'objet de groupes régionaux.
- La Fédération des Centres Sociaux de Bretagne convie également ses adhérent·e·s à des rendez-vous annuels : l'Assemblée Générale, la journée "Développement du Pouvoir d'Agir". Le premier rendez-vous, au-delà de la prise de connaissance du bilan d'activités, la situation budgétaire... permet de tisser des liens avec les autres centres. Le second nous mobilise sur cette démarche essentielle pour les centres sociaux.

En participant aux différentes rencontres, il s'agit de s'enrichir des expériences des autres, d'échanger autour de nos pratiques respectives et de contribuer à des réflexions collectives.

En fonction de ses disponibilités et de ses appétences, chacun·e, élu.e, technicien.ne ou bénévole, peut trouver une place au sein de ce réseau.

Pour susciter l'envie, encourager les bénévoles, les élu·e·s, les membres de l'équipe de salarié·e·s à participer à ce réseau, nous devons nous faire le relais des différentes actions de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne. Nous mettrons en place des espaces numériques et physiques dédiés à la diffusion d'informations relatives aux actions, projets, réflexions menés par la Fédération ainsi que par d'autres centres sociaux.

La construction d'un discours commun et une participation plus étendue au réseau local des centres sociaux favoriseront le développement et l'affirmation d'une conception commune du centre social, des valeurs que nous portons.

Il s'agit également de valoriser ces valeurs, autrement dit, de les partager (et les faire partager) avec les acteur·trice·s avec qui le centre social établit des relations.

4.1.2. Partager nos valeurs

Pour favoriser le partage de nos valeurs, deux éléments nous semblent essentiels : l'émergence / la culture d'un sentiment d'appartenance et la diffusion du sens que nous donnons à nos actions via différents canaux.

Aujourd'hui, la très grande majorité de notre public adhère au centre social pour pratiquer une activité sans avoir connaissance qu'il est animé par un projet global. Cette situation n'est pas spécifique à notre centre. L'activité est, à quelques rares exceptions près, la porte d'entrée pour adhérer à une structure qu'elle soit centre social ou non.

L'enjeu est donc de susciter auprès des adhérent·e·s un intérêt pour le projet global. Comme évoqué plus haut, il nous semble que la première étape est de cultiver un sentiment d'appartenance.

Ainsi, en 2011, l'adhésion au centre social a été mise en place. Le centre était alors organisé autour de 2 pôles : services / animations. Alors que l'accès aux services est ouvert à tous, l'adhésion est nécessaire pour participer aux activités régulières proposées par les secteurs d'animation : jeunesse ; adultes / familles.

Huit ans après, notamment en raison de l'élargissement du périmètre de l'agrément centre social, nous devons nécessairement organiser une réflexion collective sur la question de l'adhésion : sens, principe, existence, montant...

Le sentiment d'appartenance à un groupe, une structure se développe progressivement. Une fois établi, il faut l'entretenir.

Un des leviers est d'organiser des événements conviant les adhérent·e·s justement parce qu'ils sont adhérent·e·s du centre.

Depuis plusieurs années, un rendez-vous est fixé au moment de la Galette des Rois. Un dimanche après-midi, ce moment convivial, préparé par des salarié·e·s et des bénévoles de Tribuglazix, rassemble environ 80 personnes.

Des repas partagés entre adhérent·e·s et salarié·e·s sont également organisés. Il est important de maintenir, voire de développer, ces temps de rencontre, de partage à destination de nos adhérent·e·s. Ils permettent évidemment de se connaître entre adhérent·e·s, adhérent·e·s / salarié·e·s, première étape pour initier une collaboration. C'est aussi l'occasion de découvrir les autres activités.

Par ailleurs, en signifiant que nous portons une attention particulière à nos adhérent·e·s, ils permettent à ceux-ci de se sentir concernés par les actions du centre social. Le lien ainsi établi forme le terreau pour insuffler les valeurs portées par le centre social.

Cependant, cela semble insuffisant pour communiquer et mobiliser autour du projet global. En effet, s'engager dans une telle démarche suppose de connaître un minimum l'environnement dans lequel nous évoluons, tant au niveau du système de valeurs que des fonctionnements.

Par conséquent, à l'image de la "lettre du SIVOM" à destination des élu·e·s et des agents du SIVOM, une lettre pourrait être distribuée aux adhérent·e·s. Au-delà d'informer sur les événements à venir, les projets en cours, l'objectif serait de faire part des réflexions en cours, de rendre compte des propositions des groupes de travail et des commissions, des décisions du bureau et du comité syndical.

Partager nos valeurs au sein de l'équipe du centre social : élu·e·s, adhérent·e·s / bénévoles, salarié·e·s est primordial. Toutefois, il est également indispensable de diffuser en dehors de ce cercle. Pour pouvoir partager nos valeurs par-delà ses murs, le centre doit être identifié clairement de l'extérieur. De 2001 à 2017, le centre s'appelait CAP Glazik. Cette désignation était plutôt bien repérée par la population et les acteur·trice·s du territoire.

Actuellement, force est de constater que la plupart des habitant·e·s, adhérent·e·s / bénévoles, élu·e·s, même salarié·e·s ne savent plus comment désigner le centre. Cet état de fait s'explique par plusieurs facteurs concomitants :

- la fusion de la Communauté de Communes du Pays Glazik avec l'agglomération de Quimper,
- la création du SIVOM,
- la signature d'une convention Maison des Services Aux Publics,
- l'intégration du nouveau bâtiment.

Ainsi, il existe une confusion entre SIVOM, CAP Glazik, Ti Glazik, MSAP.

Par ailleurs, début 2018, il est annoncé l'ambition d'étendre l'agrément à l'ensemble des compétences portées par le SIVOM du Pays Glazik. A l'instar de la question de l'adhésion, ce nouveau périmètre vient bousculer l'existant : le moment de l'écriture d'une nouvelle page pour le centre.

Par conséquent, il apparaît urgent d'adopter un nouveau nom pour notre centre social.

Notre visibilité s'améliorera aussi, de manière logique, par des outils de communication efficaces. Depuis 4 ans, nous avons développé nos outils de communication : site internet, plaquette, page Facebook. Ceux-ci nous permettent de communiquer sur nos activités, nos projets...

Il faut aujourd'hui étendre davantage notre communication autour du projet global : qu'est-ce que signifie être centre social ?

Nous pourrions employer des moyens classiquement utilisés comme par exemple de l'affichage dans nos locaux. Cependant une réflexion "créative" devra être menée quant au contenu des affiches. Nous avons également imaginé de réaliser un "teaser", une vidéo de quelques minutes, pour décrire notre centre social de façon plus attractive.

Les relations avec nos partenaires locaux apparaissent également comme un levier pour diffuser nos valeurs.

Avec les mairies des 5 communes du Pays Glazik, 2 à 3 rencontres par an seront instituées entre les agents municipaux et ceux du centre social. Le centre social pourra être présent lors de l'accueil des nouveaux habitant·e·s organisé par les communes afin de présenter le centre.

De même, des rencontres seront organisées entre les différents secteurs du centre et les partenaires, notamment ceux qui assurent des permanences au sein de nos locaux.

Que ce soit avec le personnel municipal ou les technicien·ne·s des structures partenaires, l'objectif est de faciliter l'interconnaissance des personnes ainsi que des missions et champs d'intervention afin de favoriser la coopération.

Au-delà de l'interconnaissance, il s'agit également de provoquer des échanges autour de problématiques repérées sur le territoire et d'engager des actions et projets collectifs.

Enfin, il nous semble important de participer à des événements communaux.

4.2. Structurons pour plus de participation – Démarche(s) de mise en action

La participation était au cœur de notre Projet Social 2015-2018. Elle reste un enjeu majeur pour celui-ci. Il n'existe pas une forme unique de participation pour les habitant·e·s, mais plusieurs pour que chacun·e puisse s'y impliquer en fonction de ses envies, de son temps disponible et de ses capacités.

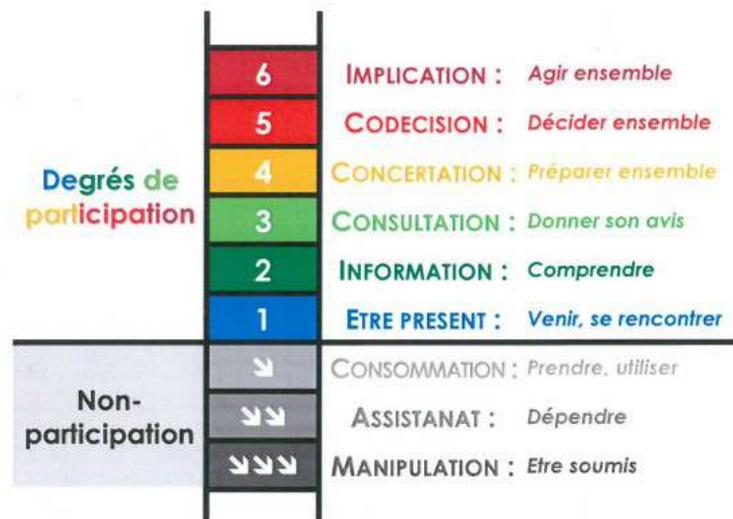
Chacun·e peut évoluer tout au long de sa vie, en a le désir et les capacités. Le fonctionnement du centre doit permettre d'accompagner chacun·e à construire, à son rythme, son parcours au travers des différentes formes de participation.

Pour décliner les niveaux de participation, nous utilisons comme référentiel l'échelle de Roger Hart, présentée ci-dessous.



L'échelle de Roger HART

PARTICIPATION DES HABITANTS :
Quels en sont les différents niveaux ?



Les trois premiers degrés n'entraînent pas de déplacement du pouvoir de décision. Celui-ci reste entre les mains des élus, ce qui correspond à l'organisation légitime de la démocratie représentative. La participation demeure ainsi dans de l'ordre du civique et non dans le domaine de la gestion.

Les degrés 4, 5, 6 posent en outre des problèmes de fond en terme de responsabilité, de légitimité et d'arbitrage pour le citoyen amené à co-décider et co-gérer, car il heurte les principes fondamentaux de la démocratie représentative.

En conclusion, « ...la participation n'est pas participation au pouvoir mais à la construction, à l'instruction puis à la mise en oeuvre ; il peut y avoir en amont participation à l'instruction mais pas à la décision. C'est la mobilisation de l'intelligence citoyenne »



Comme cela a été évoqué dans le bilan du projet précédent au chapitre 2.2, le centre social connaît plutôt une bonne participation en ce qui concerne, le soutien aux animations, à la construction d'activités, de projets. Elle reste cependant faible sur la question de la gouvernance.

Le centre social étant géré par un établissement public de coopération intercommunale, la participation des habitant·e·s dans la gouvernance est complexe : place et rôle de chacun·e. Les décisions finales restent entre les mains des élu·e·s par le biais des instances du bureau et du comité syndical. Ceux-ci souhaitent toutefois impliquer davantage les habitant·e·s dans la gestion du centre, dans l'idée que ce soit "un outil des habitant·e·s pour les habitant·e·s". Pour cela, l'objectif de ce nouveau projet social est de réfléchir collectivement à la structuration, l'organisation du centre pour répondre à un tel enjeu.

4.2.1. L'accueil et l'écoute

La première étape vers une gouvernance plus partagée, qui ressort des différents temps de travail collectif, est de renforcer l'écoute des habitant·e·s et de leur donner les clefs de compréhension "de ce qu'est le centre social" (au niveau de la compréhension, cf. chapitre 4.1. Affirmons / Légitimons). Pour pouvoir participer à la construction éclairée des décisions, les personnes ont besoin de passer par les trois premiers degrés de l'échelle de participation : se rencontrer, comprendre, donner son avis.

Pour cela, le centre social se fixe comme objectif d'intervenir à deux niveaux :

- au sein de la structure, par un travail de définition collective de la notion d'accueil, les espaces, le rôle de chacun·e, les accueils formels, informels. En 2017, avec les changements de locaux un groupe mixte (bénévoles, salarié·e·s) avait entamé cette réflexion. La salle avec l'espace cuisine a été aménagée et définie comme lieu ouvert à tous pour permettre les rencontres, les échanges. Ce travail est à poursuivre pour que l'équipe s'en saisisse en tant que lieu d'écoute des habitant·e·s, des adhérent·e·s. Il est également à prolonger sur les différents espaces d'accueils.
- sur le territoire, en allant à la rencontre des habitant·e·s par une présence sur les événements (fête communale, accueil des nouveaux·elles adhérent·e·s, associations...), en mettant des temps de rencontre avec les acteur·trice·s locaux·ales, notamment les mairies, pour qu'ils puissent être les relais de la parole des habitant·e·s, de l'information du centre social.

Pour mettre en place ces actions, cela ne peut pas dépendre uniquement des salarié·e·s du centre, le portage doit être collectif : élu·e·s, bénévoles, salarié·e·s. Il faut construire un discours commun, sensibiliser chacun·e aux valeurs, aux enjeux du centre social. Des temps de formation sont à mettre en place, comme "les fondamentaux des centres sociaux".

4.2.2. La gouvernance

Pour permettre aux habitant·e·s de participer à la construction de décisions qui concerne la vie du centre social, un nouveau schéma clair de gouvernance est à élaborer et à mettre en œuvre.

L'objectif est de proposer ce schéma en décembre 2019. Nous souhaitons le construire collectivement. Ce travail a été entamé par le groupe de pilotage du renouvellement du Projet Social. Trois idées forces ressortent :

- des groupes de travail mixtes (élu·e·s, habitant·e·s, salarié·e·s),
- une intégration des habitant·e·s dans les commissions de Pôle,
- la création d'une "commission générale".

Afin de mener à bien cette action, le rôle de chacun·e doit être défini, validé et légitimé. Une première étape est de constituer des groupes "non mixtes" afin de faciliter les échanges et préparer chacun des

groupes à la rencontre des autres. Au niveau des élu·e·s, l'enjeu va être de définir le cadre du travail. Qu'est-ce qu'ils sont prêts à partager, à débattre avec les habitant·e·s ? Dans une collectivité territoriale, ce sont bien eux·elles qui sont détenteur·trice·s des prises de décisions.

4.2.3. L'évaluation comme outil de participation

« *La forme, c'est le fond qui remonte à la surface* » (Victor Hugo). Limiter l'évaluation par l'équipe de salarié·e·s avec des critères définis par eux perdrait la dynamique dans laquelle le centre social souhaite s'inscrire.

L'évaluation possède un double rôle :

- analyser en continu la pertinence de nos démarches et actions afin de pouvoir les ajuster en temps réel au territoire,
- construire et utiliser collectivement les outils d'évaluation par les personnes concernées que ce soit sur les activités et projets, mais aussi sur les aspects globaux du centre social.

En complément du comité de suivi ou en substitution, une piste de travail est de mettre en place une rencontre annuelle pour faire l'évaluation de l'avancée du Projet Social et identifier les ajustements à effectuer. L'ensemble des acteur·trice·s serait concerné (habitant·e·s, élu·e·s, salarié·e·s, partenaires).

Un groupe de travail "évaluation" (groupe de pilotage du renouvellement du Projet Social ?) sera mis en place dans ce sens avec pour premier objectif l'organisation d'une rencontre en juin 2020. Cette période correspond au renouvellement des adhésions du centre et de l'Assemblée Générale de Tribuglazix, l'association des adhérent·e·s du centre social.

4.2.4. L'accompagnement et les postures professionnelles

Pour répondre à ces enjeux de participation, l'accompagnement des acteur·trice·s par les salarié·e·s du centre social est fondamental : écouter, mettre en relation les personnes, leur permettre de construire leur propre parcours et non apporter des réponses toutes faites, activer les leviers de dynamique de groupe.

Cela passe par un travail sur les postures professionnelles de l'équipe, collectivement et individuellement.

Quatre axes d'actions sont à prolonger ou à mettre en œuvre :

- La poursuite des rencontres régulières du Collectif de Pilotage (réunion tous les 15 jours avec l'équipe de direction, les responsables de services et d'activités) qui a pour objectifs l'échange d'informations, la définition des groupes de travail à mettre en place en fonction des besoins (Communication, véhicules, culture, Semaine de la Petite Enfance,...), la validation de certains points techniques, les feux verts pour faire remonter un projet au niveau des élu·e·s. C'est également un espace temps pour construire du collectif (bilan du centre, travail sur le renouvellement du Projet Social...).
- La mise en place d'analyse de pratiques.
- La formation individuelle et/ou collective autour des enjeux de la participation et de l'accompagnement des personnes. En 2017, quatre personnes de l'équipe ont été formées au Développement du Pouvoir d'Agir par la Fédération des Centres Sociaux Bretons.
- Le renforcement de la participation de l'équipe aux rencontres de la Fédération des Centres Sociaux Bretons, véritables espaces de rencontres, d'échanges, de confrontation d'expériences

qui sortent le centre social de son seul périmètre d'intervention pour le re-contextualiser dans une approche plus globale (dimension régionale, nationale).

4.3. Continuons / poursuivons - Activités

La circulaire de la CNAF de 2012 énonce les 2 principales missions d'un centre social :

- lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale,
- lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitant·e·s de s'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets.

Dans cette perspective, les centres sociaux, à travers leurs actions, visent à tisser les liens sociaux sur le territoire.

Par ailleurs, tout en cherchant à permettre l'épanouissement de chacun·e, ils s'inscrivent dans une approche collective.

4.3.1. Établir des liens sociaux

Contribuer à la création des liens sociaux sur le territoire guide l'ensemble des actions du centre social du Pays Glazik. Nous pouvons illustrer cette préoccupation constante à travers quelques actions spécifiques.

Des sorties familiales

Comme nous le verront plus bas, les sorties familiales sont un élément de soutien à la fonction parentale. Elles apparaissent également comme un moyen de lutter contre l'isolement social. Parmi le public accueilli sur cette activité, une partie non négligeable est composée de personnes vivant seules, sans activité professionnelle. Participer à ces sorties contribue à entretenir, parfois établir son réseau social. De même, certaines familles isolées, nouvellement installées sur le territoire par exemple, trouvent dans ces sorties l'occasion de rencontrer des personnes.

Les activités

Tout au long de l'année, des ateliers sont proposés par le centre social. Animés de différentes manières, ils contribuent également à tisser le lien social.

L'activité marche

4 groupes de marcheurs se retrouvent chaque semaine. 2 de ces groupes s'adressent à un public ayant des problèmes de santé ou à mobilité réduite. Les autres créneaux rassemblent des marcheurs plus aguerris. L'activité marche fonctionne grâce à l'investissement des bénévoles.

- reconnaissance de circuits,
- auto-gestion de la programmation en tenant compte des distances et difficultés,
- organisation d'un covoiturage en cas de besoin.

Des ateliers d'échange

Depuis plusieurs années, des ateliers d'échanges réunissent des adhérent·e·s chaque semaine autour d'un intérêt commun : peinture (deux ateliers hebdomadaires), tricot, atelier de partage autour des outils numériques. D'autres ateliers sont animés par des bénévoles : couture, gym d'entretien, dessin, science.

Un soutien à la vie associative

Le territoire du Pays Glazik compte environ 150 associations diverses et variées : sportives, culturelles, patrimoine, solidarité, aîné·e·s. En fonction des besoins, le centre social offre un soutien logistique : reprographie, prêt de matériel, mise à disposition ponctuelle de salles. Le centre social peut également apporter un soutien / accompagnement technique : création d'associations, modification des statuts, développement de projets.

Depuis quelques années, le centre est chargé de la coordination du Forum des associations organisé début septembre. Chaque année, entre 60 et 65 associations du Pays Glazik sont présentes et environ 1000 visiteurs font le déplacement.

Ainsi à travers cet axe de soutien à la vie associative, le centre social participe au dynamisme du territoire, contribuant à créer du lien social.

Un groupe de travail, composé d'élu·e·s issu.e.s de la commission "Culture, Animation, Vie Associative et Citoyenne" et de technicien·ne·s, travaille depuis quelques mois au développement de ce service.

Des animations de territoire

La Fête du Jeu

Depuis 10 ans, le centre social organise une Fête du Jeu sur le territoire, s'installant sur une commune différente chaque année. Animée par une bonne vingtaine de bénévoles, cet événement annuel enregistre près de 1000 visiteurs.

La fête de quartier Park ar Roz

Chaque année, au moins de juin, accompagné·e·s par un animateur·trice du centre, et en partenariat avec Finistère Habitat, les jardinier·ère·s du jardin partagé organisent une fête de quartier ouverte à tous : repas partagé, jeux.

Ciné partage

En partenariat avec l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), l'IME et l'ESAT, 8 séances cinéma dans l'année sont programmées au Centre Culturel Arthémuse. A l'issue de la projection, les spectateurs se retrouvent autour d'un goûter.

4.3.2. Permettre l'épanouissement de chacun·e

Le Centre Social du Pays Glazik agit dans plusieurs domaines d'intervention pouvant faciliter l'épanouissement de l'individu.

Le secteur économique

Le service "relations aux entreprises" a pour objectifs :

- identifier les besoins et attentes en matière de recrutement,
- accompagner l'entreprise dans le processus de recrutement,
- favoriser la mise en relation.

Cet accompagnement des entreprises concernant le recrutement se traduit par la sélection et présentation des candidatures aux acteur·trice·s économiques.

L'action sociale

Par "action sociale", nous entendons un ensemble de services proposés afin de permettre aux individus "d'accéder à l'ensemble des droits fondamentaux, faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté." Aucun des membres de l'équipe du centre n'est travailleur social, cependant, en

accompagnant des usager·ère·s dans différentes démarches, il est bien question de "*participer au développement de leur capacité à agir pour eux-mêmes et dans leur environnement.*"

Le pôle Actions Économiques et Sociales vise à apporter une réponse globale et à accompagner différentes typologies de publics dans un cadre individuel ou collectif concernant les champs du social, du logement, de l'emploi et de l'insertion.

En effet, à travers différentes actions, il propose un accompagnement dans différents domaines de la vie quotidienne / professionnelle / familiale :

- accueil et information des publics : environnement local, dispositifs d'aide en matière d'emploi, d'insertion, de logement, de formation professionnelle et d'aides sociales...,
- accompagnement sur les outils numériques : caf.fr, pôle emploi, agences de travail temporaire...,
- constitution de dossiers administratifs : CAF, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), maintien à domicile, logements...
- évaluation des situations individuelles,
- orientation vers les services et les opérateurs compétents le cas échéant.

Depuis mars 2019, l'agent en charge de l'accueil social / accès aux droits expérimente un accueil volant.

Il s'agit de se rendre disponible pour aller à la rencontre des usager·ère·s sur la zone d'accueil et sur les lieux de vie du centre social pour permettre des échanges informels et de repérer leurs demandes. Cette nouvelle approche de l'accueil consiste à "aller vers" car pour l'habitant il n'est pas facile de venir à l'étage sans avoir un rendez-vous au préalable. En effet, le premier étage peut paraître très administratif. Cet accueil volant a permis d'aboutir à des accueils sur rendez-vous ou en tout venant. L'objectif est aussi de créer du lien social, d'informer sur l'activité et les services du centre et d'apporter des éléments de réponse ou encore d'orienter.

A ce stade de l'expérimentation, il en ressort une entière satisfaction des usager·ère·s.

La culture

Le projet culturel

Une orientation du précédent projet portait sur le développement d'un projet culturel. Ce projet, en cours d'élaboration (cf. Creusons / cultivons), défend une double approche.

Premièrement, il s'agit d'adopter le point de vue du spectateur. L'objectif est alors de favoriser la découverte.

Deuxièmement, ce projet vise à permettre de s'initier à de nouvelles pratiques culturelles.

L'enseignement musical en milieu scolaire

En 2013, la Communauté de Communes du Pays Glazik crée un poste de coordinateur musical. Son temps de travail est réparti autour de 2 missions :

- direction de l'école de musique Diapason en gestion associative
- enseignement musical en milieu scolaire

Cette seconde mission consiste à monter des projets d'éveil musical en partenariat avec les écoles du territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le coordinateur musical a intégré l'équipe du centre social en participant aux temps de travail collectif.

Le nouvel agrément intégrera cette activité dans son périmètre.

L'Enfance Jeunesse

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs 3-10 ans du Pays Glazik va intégrer le périmètre de l'agrément avec ce projet social. Cette volonté des élu·e·s a pour but d'harmoniser les actions du SIVOM du Pays Glazik sous un seul projet. Cela ne va pas pas changer fondamentalement son fonctionnement, mais va permettre de renforcer les liens avec les autres services sur les sujets, les actions transversales.

Au travers du projet social, l'équipe de l'accueil de loisirs va être amenée à se (re)questionner sur la place des parents au sein de la structure, leur participation.

La mission de l'accueil de loisirs, au-delà d'être un service de mode de garde pour les parents, est d'être un lieu d'éducation pour les enfants en complément des sphères familiales et scolaires. Il vise au travers des activités, du jeu, de temps de vie quotidienne à développer les apprentissages favorisant la sociabilisation et l'autonomie des enfants ainsi que la découverte du monde qui les entoure. Les différents temps de la journée sont construits de manière à répondre aux besoins des enfants en prenant en compte le rythme et l'intérêt de chacun·e au sein du collectif.

La structure propose des temps d'accueil le mercredi en semaine scolaire, tous les jours de la semaine en période de vacances ainsi que des séjours courts pendant l'été.

L'animation jeunesse

L'animation jeunesse vise à l'émancipation des jeunes, ainsi qu'à leur permettre d'être acteur·trice·s sur leur territoire. Pour cela, elle propose des activités et animations pour accompagner les jeunes dans leurs recherches d'informations, dans le développement de leur esprit critique, dans les apprentissages de la vie en collectif, de la "découverte du monde" (culturel, social, environnemental), pour pouvoir décider, construire et vivre leurs projets individuels ou collectifs.

Le secteur jeunesse du centre se décline sous 3 formes d'intervention :

- l'Espace Jeunes 11-13 ans,
- le Point Information Jeunesse 15-25 ans (tranche d'âge non exhaustive),
- l'accompagnement à la scolarité collégiens.

Pour répondre aux objectifs, l'équipe jeunesse travaille en partenariat notamment avec les collèges du territoire, le centre culturel Arthémuse à Briec, les associations sportives, d'autres Espace Jeunes, la Mission Locale de Cornouaille. Elle travaille étroitement, au sein du centre social, avec le Pôle Actions Économiques et Sociales et le centre de loisirs 3-10 ans, également sur des questions transversales avec l'animation famille. La plus-value de l'animation jeunesse au sein du centre social est de permettre aux jeunes d'être confrontés régulièrement aux autres publics fréquentant le centre en partageant des espaces en commun et des projets.

L'accompagnement à la scolarité

Il se décline sous trois formes d'ateliers :

- accompagnement à la scolarité primaire,
- accompagnement à la scolarité collégiens,
- aide au langage.

Les deux premiers ateliers ont vocation à permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir des bases d'organisation pour évoluer en toute sérénité dans leur scolarité ainsi que de prendre confiance en soi, en ses capacités et pour les collégiens d'acquérir des compétences en méthodologie de projet. Les activités pour répondre à ces objectifs sont riches et variées s'appuyant sur les envies, centres d'intérêts des participant·e·s, des animateur·trice·s et des bénévoles encadrant l'activité : atelier de lecture / écriture, jeux, théâtre, vidéo, création de journal...

L'atelier d'aide au langage est lui destiné à travailler sur l'expression orale d'enfants qui débutent leur scolarité et qui sont en difficultés soit pour des raisons sociales ou de handicap, soit parce que leur langue maternelle n'est pas le français.

Un travail de lien avec les structures scolaires est à renforcer pour continuer d'améliorer les propositions d'apprentissage.

4.3.3. Agir auprès de collectifs

Il est dans l'ADN des centres sociaux d'adopter une approche collective.

Parmi les actions que le centre social du Pays Glazik a pu mettre en œuvre ces dernières années, nous distinguons 2 types de démarches :

- accompagner les projets collectifs des habitant·e·s,
- créer du collectif autour de l'accompagnement individuel.

Les projets collectifs

Les jardins partagés

En 2013, un projet de jardins partagés est lancé sur le quartier de Park Ar Roz à Briec. Les axes de ce projet sont :

- faciliter l'implication des habitant·e·s dans une démarche participative dans un esprit de solidarité et d'échange,
- favoriser l'action du centre social sur le quartier comme acteur facilitateur de la cohésion sociale.

Ce projet "jardins partagés" vise à :

- créer un lieu de rencontre,
- favoriser la solidarité,
- permettre les échanges de savoirs-faire,
- améliorer le cadre de vie,
- développer le partenariat avec les acteur·trice·trice·s locaux·ales.

Aujourd'hui, 8 jardinier·ère·s cultivent une parcelle individuelle. Chacun·e contribue à la parcelle collective.

Un partenariat avec les résidents de l'unité "Personnes Handicapées Vieillissantes" de l'association "Les Genêts d'Or" s'est créé. A partir du printemps, chaque mercredi, les résident·e·s et les jardinier·ière·s participent aux travaux collectifs sur le jardin et clôturent l'après-midi autour d'un goûter partagé.

L'accompagnement de projets de jeunes

L'équipe jeunesse au travers de l'Espace Jeunes et du Point Information Jeunesse est à l'écoute des envies des jeunes. L'accompagnement doit leur permettre d'acquérir les outils pour passer de l'envie à la réalisation ainsi que des moyens de communication pour fédérer d'autres jeunes à leur projet. Aujourd'hui, majoritairement, les projets accompagnés sont des départs en séjours. L'objectif des quatre ans est de renforcer cet accompagnement sur d'autres thématiques. Cela démarre avec le projet festival du jeu vidéo en partenariat avec la ludothèque et le projet "open mic" (permettre à des jeunes de disposer d'une salle et du matériel pour la pratique du chant) avec l'accompagnement de l'animateur·trice culturel·le.

La Coopérative Jeunesse de Services (CJS)

Une première expérimentation a eu lieu en 2017. Le centre social envisage de reprogrammer voire pérenniser cette action dans le temps et sur le nouveau projet social.

Ce projet consiste à créer une coopérative jeunesse de services sur le territoire du Pays Glazik par des jeunes de 15 ans à 17 ans sur la période estivale. Ils étaient accompagnés par deux animateur·trice·s et

différents acteurs locaux : l'Adess Cornouaille (Association pour le Développement de l'Économie Sociale et Solidaire), la CAE 29 (Coopérative d'Activité et d'Emploi), les services jeunesse, emploi du centre social et le comité local.

9 jeunes ont participé à la « CJS » en 2017. Les coopérant·e·s ont proposé différents services à destination de la population et aux entreprises (ménage, jardinage, déménagement, community management...).

Cette expérimentation de l'entrepreneuriat pour les jeunes a permis :

- de créer son propre emploi,
- d'acquérir de nouveaux savoirs (travail en équipe, comptabilité, gestion d'entreprise), plus d'aisance à l'oral,
- de rencontrer des professionnel·le·s en situation concrète,
- une reconnaissance de leur travail par des adultes.

La mini-entreprise

Le collège St Pierre de Briec a sollicité la responsable des services relations entreprises / emploi - formation pour être marraine d'un projet de mini-entreprise à compter de septembre 2019. Il s'agira d'accompagner des élèves mini-entrepreneurs dans leur projet de création d'une entreprise. Les compétences et les connaissances dans le domaine du travail et de l'entreprise des services du centre social aideront les mini-entrepreneurs à comprendre le fonctionnement du monde économique. Tout au long de l'année, des rencontres avec les élèves seront organisées ainsi qu'un soutien par mail ayant pour objectif de rendre encore la mini-entreprise plus vivante et concrète pour les collégiens.

Les actions collectives

Le "Boost'emploi" (2h/semaine tous les mardis matin dans un espace identifié) permet de favoriser l'échange entre demandeurs d'emploi, de créer une dynamique dans la recherche d'emploi, d'acquérir une connaissance du bassin d'emploi, de rechercher des offres d'emploi, de préparer sa candidature...

Les visites d'entreprise permettent de faire découvrir le monde économique du territoire (les secteurs d'activité, les entreprises, les postes), de rapprocher le public des entreprises et de répondre aux besoins de personnels des acteur·trice·s économiques.

Les "cafés de l'emploi" permettent d'organiser des moments conviviaux entre publics accompagnés et employeurs, de confronter ses connaissances des métiers et du marché du travail, de travailler son réseau, de désacraliser la relation à l'employeur, d'avoir une meilleure appréhension de nos publics et de leurs profils.

Les ateliers collectifs : "JOB", "CV", Simulation d'entretien d'embauche, baby-sitting, Job dating, l'emploi à domicile, information BAFA.

Les partenaires de l'emploi en Pays Glazik, qui fait quoi ? : cette action permet au public demandeur d'emploi d'identifier les différents acteur·trice·s de l'emploi, de l'insertion et de la formation, d'accompagner un nouveau public, de promouvoir un territoire dynamique en terme d'accompagnement.

4.4. Creusons / cultivons – Thématiques transversales

Cette partie est consacrée au développement de thématiques qu'il semble pertinent de travailler au regard du bilan du précédent projet social d'une part et des éléments du diagnostic d'autre part.

Au cours des 4 années à venir, en fonction des problématiques identifiées, d'autres thématiques pourront être "cultivées".

Enfin, il est important de souligner qu'il n'existe pas de hiérarchisation de ces thématiques.

4.4.1. Famille / parentalité

Les actions de soutien à la fonction parentale visent à accompagner les parents dans leur rôle éducatif auprès de leur(s) enfant(s).

Il s'agit de :

- renforcer le lien parent/enfant,
- valoriser les rôles et les compétences des parents : responsabilité et autorité, confiance en soi, protection et développement de l'enfant, transmission, élaboration de repères...

La question de la parentalité est transversale. Plusieurs secteurs du centre social, animation jeunesse, accueil de loisirs, animation famille, ludothèque, agissent dans ce champ d'action.

Sorties et séjours familiaux

Ces sorties contribuent au soutien à la parentalité en :

- rompant l'isolement de certaines familles,
- favorisant les échanges entre parents,
- incitant les parents à l'entraide,
- facilitant la construction de réseaux de parents.

Alors que les sorties familiales étaient très fréquentées par des adultes seuls et peu par les familles, comme nous l'avons évoqué plus haut, ces dernières années ont vu la proportion des familles augmenter sur ces sorties.

Les relations établies avec les familles du territoire nous permettent d'envisager la mise en place de séjours familiaux dans les années à venir.

Ludothèque

Au-delà d'une offre de prêt de jeux, la ludothèque vise à favoriser la continuité éducative et soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Les animations mises en place par la ludothèque visent à :

- contribuer au développement, à l'éveil de l'enfant et du jeune,
- favoriser les échanges et la construction du lien au sein des familles,
- inviter les parents à prolonger l'expérience vécue sur la ludothèque à la maison.

Ateliers enfant / parent – enfant / grand-parent

Suite à des besoins exprimés par des parents adhérent·e·s du centre, des ateliers enfant / parent – enfant / grand-parent ont été expérimentés depuis les vacances d'hiver 2019.

Les objectifs de ces ateliers sont :

- favoriser les liens familiaux parent / enfant – enfant / grand-parent dans un contexte de loisirs,
- proposer des ateliers utilisant des supports peu coûteux et faciles à reproduire,
- faciliter la transmission de savoirs-faire,
- encourager la prise d'initiative du parent, grand-parent durant le déroulement de l'atelier.

Les supports envisagés pour ces ateliers sont :

- fabrication de jeux en bois,

- jardinage et sensibilisation à l'environnement,
- cuisine,
- arts créatifs et bricolage.

Des ateliers du même type étaient également proposés à l'accueil de loisirs en soirée pendant les vacances. En plus des objectifs cités ci-dessus, ils permettaient aux parents, par l'activité, de s'immerger dans la vie de l'accueil de loisirs. Arrêtés en 2017, une réflexion est en cours pour les remettre en place.

Comptoir des parents

En 2014, un groupe de parents se constitue pour créer le comptoir des parents. Accompagné·e·s par un·e animateur·trice, ces bénévoles organisent des temps d'échanges conviviaux entre parents. A chaque rencontre, une thématique spécifique est choisie. L'objectif est de permettre aux parents de partager leurs expériences, d'échanger autour de leurs pratiques éducatives.

3 à 4 rencontres par an ont été organisées.

Aujourd'hui, force est de constater que très peu de parents se déplacent pour participer à ces rencontres.

Face à cette faible fréquentation, les deux bénévoles toujours mobilisées sur cette thématique semblent s'essouffler. Par conséquent, une réflexion quant à la poursuite de ce projet est engagée.

Partenariats autour de la Petite Enfance

Au 1^{er} janvier 2019, la compétence Petite Enfance a été transférée à Quimper Bretagne Occidentale. Suite à ce transfert des actions qui étaient transversales au sein des services du SIVOM du Pays Glazik sont requestionnées. Un travail de partenariat avec QBO est en cours pour leur permettre de perdurer.

Il s'agit :

- des Semaines de la Petite Enfance (Accueil de Loisirs, Animation Familles, Multi-Accueils, Relais Petite Enfance, Centre Culturel Arthémuse, Très Tôt Théâtre, CAF du Finistère),
- des passerelles Multi-Accueils / Accueil de Loisirs,
- de la participation d'un animateur·trice Familles au Lieu d'Accueil Enfants Parents,
- du fonctionnement de la Maison de l'Enfance où se situe l'Accueil de Loisirs 3-10 ans, le Multi-Accueils, le Relais Petite Enfance, l'accueil périscolaire de Briec.

Réseaux d'acteur·trice·s

C'est un élément important pour adapter au mieux nos actions aux réalités de terrain. Ils permettent de s'enrichir des expériences de chacun·e, de réfléchir ensemble.

Des salarié·e·s de différents secteurs (animation famille, accueil de loisirs) participent aux rencontres proposées par le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnements des Parents. Si quelques parents, les ont accompagnés, cela reste à la marge. L'objectif pour ce projet social est d'augmenter le nombre de personnes du territoire à participer à ce réseau, notamment au niveau des parents et des élu·e·s.

Lors du renouvellement du projet social, est ressorti des temps de travail des acteur·trice·s éducatifs le besoin de mettre en place un réseau d'acteur·trice·s locaux·ales avec, pour le centre social, l'objectif de jouer un rôle fédérateur, de mise en dynamique. Ce réseau permettrait d'avoir une veille sociale sur le territoire autour des questions de parentalité, d'avoir une inter-connaissance des acteur·trice·s et de permettre une mutualisation de moyens. Il permettrait également de rendre plus lisible les différentes actions autour de la parentalité ainsi que les différents acteur·trice·s. Un lieu ressource pourrait être mis en place dans ce cadre (cf. paragraphe suivant).

Lieu ressource

Lors du précédent projet social, nous avons envisagé de créer un lieu ressource autour de la thématique du soutien à la fonction parentale au sein du nouveau bâtiment. Cette action n'a pas été mise en place. Ce projet nous semble toujours pertinent.

Au-delà d'une documentation mise à disposition, cet espace sera animé par des professionnel·le·s et/ou des bénévoles.

4.4.2. Vieillesse

Depuis plusieurs années, les centres sociaux se sont saisis de la question du vieillissement. Dans un livret "Plateforme vieillissement", la Fédération des Centres Sociaux Bretons liste les enjeux relatifs à cette thématique. Même si nous partageons l'ensemble de ces enjeux, certains semblent pouvoir s'appliquer plus spécifiquement à notre territoire. Ainsi, à travers cette question du vieillissement, nous cherchons à :

- faciliter le développement de nouvelles dynamiques territoriales autour de la prévention, une meilleure connaissance des besoins des publics retraités autonomes et fragiles : en écoutant ce qu'ils ont à dire en leur permettant de construire ensemble des réponses, des projets innovants adaptés aux territoires,
- permettre à ce public de plus en plus important sur nos territoires de bénéficier, au même titre que les autres, d'espaces qui caractérisent les centres sociaux : le service, l'action collective, l'espace citoyen,
- agir en complémentarité avec les autres acteur·trice·s intervenants auprès de ce public, et favoriser le décloisonnement,
- diversifier l'offre et constituer des alternatives aux dispositifs existants, innover, expérimenter.

Notre approche du vieillissement prend en considération que cette catégorie de la population n'est pas homogène tant en âge qu'en besoins.

Concernant le Pays Glazik, un groupe de travail, composé à l'origine de 2 techniciennes et 2 élues, a été constitué fin 2018. Il s'agit aujourd'hui d'élargir ce groupe, d'y intégrer d'autres élu·e·s et des habitant·e·s.

Il sera nécessaire d'associer à nos réflexions et nos actions, les partenaires du territoire : CLIC, EHPAD, Clubs des aînés, ADMR...

Par ailleurs, via la responsable du pôle Culture, Animation, Vie Associative et Citoyenne, le centre participe aux groupes départemental et régional vieillissement animés par la Fédération. Rassemblant des centres sociaux de l'ensemble du Finistère pour le premier et des 4 départements bretons pour le second ; ces groupes sont l'occasion d'échanger sur nos pratiques et de nous enrichir des expériences des autres. Convaincus qu'un projet trouve davantage d'écho lorsqu'il est porté par plusieurs personnes, plus encore lorsque ces personnes ont des statuts différents, il nous paraît primordial qu'un·e bénévole et / ou un·e élu·e puissent participer à ces groupes.

En terme d'action concrète, le groupe de travail a d'ores et déjà travaillé sur la proposition de mettre en place un café seniors.

Les objectifs d'une telle action seraient :

- proposer un temps d'échanges,
- faire entendre des voix => rendre visibles les "invisibles",
- repérer les problématiques liées au vieillissement sur le territoire,
- identifier une (ou plusieurs) thématique(s) sur la(s)quelle(s) nous percevons une possibilité d'agir,

- engager un travail pour trouver une solution collective => constituer un groupe.

Ce temps de rencontre se déroulera en 2 temps.

Un premier temps de conférence, animé par un intervenant extérieur.

Le second temps serait consacré à repérer collectivement les problèmes que peuvent rencontrer les personnes âgées sur le territoire du Pays Glazik.

A partir de ces constats, le groupe serait invité à réfléchir à des objectifs et des actions qui pourraient être imaginées.

4.4.3. Numérique

L'univers du numérique est très présent dans nos vies quotidiennes. L'accès et la maîtrise du numérique est aujourd'hui un enjeu d'insertion sociale, professionnelle ainsi que d'expression citoyenne. Notamment, la généralisation progressive des procédures administratives est devenue un facteur d'exclusion et de non recours aux droits.

Dans son projet fédéral, la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne se fixe comme objectif de contribuer à réduire la fracture numérique. Concrètement, un Groupe Régional Numérique est en cours d'installation. Il rassemblera les technicien·ne·s et bénévoles en charge de l'animation multimédia au sein des centres.

Nous concernant, nous proposons des ateliers multimédia depuis 2006.

Dans la partie 3 "Continuons / poursuivons", nous expliquons que les ateliers multimédia visent à permettre aux participant·e·s d'acquérir des compétences relatives à l'outil numérique.

Aujourd'hui, le public accueilli sur ces ateliers est composé en très grande partie de personnes retraitées. Une partie d'entre eux est très éloignée des pratiques numériques. Conscient·e·s que ces outils sont devenus incontournables, ils·elles souhaitent être formé·e·s pour ne plus être dépendant·e·s d'autrui ou être à l'écart de ces évolutions techniques : découverte de l'outil informatique, navigation internet. D'autres, déjà sensibilisé·e·s et utilisateur·trice·s, visent à développer leurs connaissances : photo montage, réseaux sociaux, tablettes et smartphone.

Il s'agit donc bien pour le centre social de contribuer à l'inclusion numérique : accompagner les habitant·e·s dans une démarche d'autonomisation.

Il est également question d'inclusion numérique lorsque l'agent chargé de l'accès aux droits accompagne les usager·ère·s dans la création, l'actualisation, la consultation de leur espace personnel des différents services et institutions (CAF, AMELI, Impôts...). Aujourd'hui, ce soutien technique se fait de manière individuelle. Nous pouvons imaginer de proposer des sessions collectives sur l'utilisation de ces sites institutionnels.

Afin de partager nos réflexions et de nous enrichir de l'expérience des autres, l'animatrice multimédia intégrera le Groupe Régional Numérique mis en place par la Fédération.

Comme nous l'avons précisé, ce sont des personnes retraitées qui participent à nos ateliers multimédia. Pourtant, il apparaît tout aussi important de se préoccuper d'autres publics en matière d'outils numériques. En effet, même si la plupart des jeunes, ainsi qu'une bonne partie des enfants, maîtrisent les outils numériques, il semble que ces actions peuvent trouver un écho auprès de ces publics. Notamment, en partenariat avec les collègues, des ateliers sont envisagés. Plusieurs thématiques ont été évoquées :

- accompagnement des élèves dans l'appropriation des logiciels et applications disponibles dans le cadre de la scolarité,
- promotion de l'usage du numérique en dehors des jeux vidéos,
- prévention, notamment concernant les réseaux sociaux.

Par ailleurs, lors de la phase d'élaboration du projet social, "favoriser le lien social via les outils numériques et le développement d'espaces de rencontres" apparaît comme un enjeu pour le territoire. Il s'agit ici d'utiliser les outils numériques afin de mettre en relation les habitant·e·s pour organiser une sortie ou une activité.

Enfin, concernant l'enjeu de territoire "initier la mutualisation des équipements", les échanges entre les participants au groupe thématique "enjeux de l'éducation", font apparaître le rôle que pourrait jouer le centre social en matière d'éducation à l'image. En effet, disposant de matériel informatique et audiovisuel, ainsi qu'une animatrice multimédia et un Point Information Jeunesse, il pourrait d'une part être un soutien technique autour des projets numériques. D'autre part, il pourrait assurer un rôle de fédérateur et ainsi rassembler un ensemble de partenaires autour de cette thématique.

4.4.4. Culture

L'une des orientations du projet social 2015-2018 était de "Faire du centre social un acteur du champ culturel".

En 2016, une réflexion, associant élu·e·s, habitant·e·s et technicien·ne·s, avait été initiée quant à l'élaboration d'un projet culturel pour le centre social. Nos ambitions étaient alors :

- piloter une démarche de construction collective d'un projet culturel pour le SIVOM,
- mobiliser les différent·e·s acteur·trice·s du territoire,
- permettre à chacun·e de contribuer au projet quel que soit son statut : élu·e·s, habitant·e·s, salarié·e·s.

Le contexte général de la collectivité a freiné ce travail.

Ce projet est relancé début 2018. Un groupe technique, composé de 4 agents du SIVOM, organise une première rencontre en juin conviant les élu·e·s, les habitant·e·s et les technicien·ne·s du SIVOM. Les objectifs de cette première rencontre étaient de :

- définir collectivement ce que nous entendons par "culture",
- recenser les envies / les attentes relatives à des actions culturelles sur le territoire.

21 personnes ont participé à cette soirée dont 7 élu·e·s, 7 habitant·e·s et 7 technicien·ne·s.

Le travail de synthèse de ces propositions fait apparaître 4 thématiques :

- expositions / cinéma,
- musique,
- théâtre / lecture / conte,
- débat / conférence / café philo.

Pour assurer la coordination de ce projet culturel, depuis septembre 2018, un animateur·trice du centre social consacre une partie de son temps de travail au développement de cet axe culturel à hauteur de 0,28 ETP.

Lors d'une seconde rencontre, en octobre, 4 groupes de travail correspondant aux différentes thématiques sont constitués. Il s'agissait alors de proposer des projets qui pourraient être mis en place sur le territoire en 2019. 16 personnes y ont participé : 5 élu·e·s, 4 habitant·e·s et 7 technicien·ne·s.

Plus tard, 2 autres bénévoles ont rejoint le groupe "cinéma".

Suite à cette rencontre, une programmation expérimentale a été lancée. 2 axes de développement ont été retenus :

- la musique,
- le cinéma.

Objectifs :

- faciliter la coopération élu·e·s / habitant·e·s / salarié·e·s quant à l'élaboration d'une programmation et l'organisation d'événements musicaux et autour du cinéma,
- favoriser la découverte et le partage autour de la musique / du cinéma auprès de différents publics,
- donner une dimension territoriale au projet,
- encourager les pratiques amateurs,
- permettre l'implication de bénévoles.

Il nous semblait important d'engager cette démarche d'expérimentation à double titre. D'une part, il apparaît plus facile pour des bénévoles de se mobiliser pour participer à la mise en place d'actions concrètes. D'autre part, nous souhaitons vérifier que ce que nous proposons trouve un public sur le Pays Glazik.

Cependant, la réflexion quant aux orientations que nous voulons donner au projet culturel du centre social est à poursuivre. Les mois à venir feront l'objet d'une formalisation de ce projet culturel.

4.4.5. Citoyenneté

Espace de débat

Les centres sociaux partent du postulat que "chacun·e est membre légitime du débat". Ils rejettent l'idée que les habitant·e·s auraient "démissionné de leur posture citoyenne". Néanmoins, ils affirment que des nouvelles modalités du débat sont à inventer.

Comme beaucoup de centres sociaux, nous constatons que notre "3ème maison" : la maison de la citoyenneté est peu développée. Cependant, lors de la mise en œuvre du précédent projet social, nous avons posé les jalons du déploiement de cette dimension du centre social.

En avril 2017, la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne initie la semaine des débats, conviant les centres sociaux du Finistère à organiser un débat en leur sein.

En 2018, la Fédération institue "la quinzaine des débats" fixée en décembre, sollicitant cette fois le Finistère et les Côtes d'Armor. En 2019, "la quinzaine des débats" rayonnera sur les 4 départements bretons.

Les objectifs, partagés par les autres centres sociaux, que nous visons à travers ces débats sont :

- participer à un projet collectif mis en œuvre sur l'ensemble du réseau des centres sociaux du Finistère,
- positionner le centre social comme un lieu d'échanges et de débat,
- développer des actions dans la "maison de la citoyenneté" du centre social,
- faire du débat un levier de l'action et du changement,
- faciliter l'expression des habitant·e·s.

Le centre social du Pays Glazik a participé aux 2 éditions. La première année, le débat avait été préparé et animé par 2 bénévoles, 1 élue (toutes 3 ayant participé à la formation autour du Développement du Pouvoir d'Agir des habitant·e·s) et 3 technicien·ne·s ; 1 élue et 2 technicien·ne·s pour la seconde édition.

Dans les 4 ans à venir, nous maintiendrons notre participation à cette action collective. Cependant, il semble nécessaire de constituer un groupe mixte : élu·e·s, bénévoles, salarié·e·s, qui seraient en charge de traiter la question de la citoyenneté et plus particulièrement l'organisation de ces débats.

Par ailleurs, au-delà de cet événement ponctuel, il s'agit pour le centre d'être en veille sur les sujets concernant directement le territoire local ou plus largement le national pour être en capacité de proposer de l'échange, du débat, des constructions collectives de solutions.

Jeunes citoyens

Être citoyen dans le sens de "participer à la vie de la cité" est l'affaire de tous. Chacun·e doit pouvoir apporter sa pierre à l'édifice.

Il est important que les enfants, les jeunes acquièrent les savoirs être, les savoir faire afin d'avoir les outils pour exercer leur citoyenneté, pas pour le futur mais dès maintenant.

Pour cela, ils doivent pouvoir participer aux décisions qui les concernent au sein du centre social, mais aussi au niveau du territoire en fonction de leurs capacités, de leur âge.

Dans les espaces de loisirs comme l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes, les équipes travaillent à impliquer les enfants dans la construction des choix des activités. Des espaces sont prévus pour que les enfants, les jeunes puissent s'exprimer en collectif sur leur vécu au sein des structures. Ce sont des lieux d'apprentissage de prise de parole en public, d'écoute, de construction de son argumentation. Au niveau de l'Espace Jeunes, une fois les décisions prises sur les activités de la semaine, un(des) groupe(s) de jeunes s'occupe(nt) de vérifier si des véhicules sont disponibles, d'appeler les prestataires si besoin...

Au niveau du territoire du Pays Glazik, dans le cadre du projet social précédent, un Conseil de Jeunes a été mis en place de 2016 à 2017.

Pour une première expérimentation, les jeunes ciblés étaient les 6^{èmes}, 5^{èmes}. Quinze jeunes, issu·e·s des 5 communes et des deux collèges du territoire ont participé à l'aventure. Les objectifs de ce conseil étaient :

- développer l'expression des jeunes,
- instaurer le dialogue et l'échange entre les jeunes et les adultes,
- représenter l'ensemble des jeunes vivant sur le territoire,
- investir les jeunes dans la vie locale,
- élaborer et mener des projets décidés au sein du Conseil des Jeunes,
- s'initier à la gestion des ressources disponibles (humaines, matérielles, financières),
- être force de proposition auprès des Conseils Municipaux, du Conseil Communautaire,
- permettre aux collectivités du Pays Glazik de mettre en œuvre des projets cohérents en direction de la jeunesse.

Le bilan de cette expérimentation est positif avec un engagement véritable des jeunes et une diversité de sujets abordés : mise en place d'un festival de jeux vidéo, prise en compte d'un sentiment d'insécurité au niveau de la gare routière de Briec, sollicitation des jeunes landudalais sur leur vie au sein de la commune, accompagnement d'un groupe de jeunes pour ré-aménager le skate park sur Briec. Ce fut un vrai enrichissement pour les jeunes conseiller·ère·s en terme d'apprentissage. Cependant l'âge des jeunes n'a pas permis que le conseil soit une véritable représentation des jeunes vivant sur le territoire.

La perspective sur la période de ce projet social est de remettre en place des espaces de concertation citoyenne pour les jeunes en élargissant la tranche d'âge concernée. Afin de décider de la forme, des formes que celles-ci prendront, la première étape sera d'aller à la rencontre des jeunes pour connaître leurs intérêts, leurs besoins.

4.4.6. Enfance / jeunesse

Le territoire du Pays Glazik est un territoire jeune, 31,27 % de moins de 25 ans. C'est également un territoire où l'offre de services et activités au niveau de l'Enfance Jeunesse est importante et diversifiée au vu de sa taille.

Le centre social gère l'accueil de loisirs 3-10 ans, l'animation jeunesse (coordination Jeunesse, Espace Jeunes 11-17ans, Point Information Jeunesse) , ainsi que l'accompagnement à la scolarité primaire et collégien. Au-delà du mode de garde, l'accueil de loisirs œuvre de manière importante pour la participation des enfants et des jeunes dans la construction de leurs loisirs, l'apprentissage de l'autonomie et du "vivre en collectif", l'ouverture culturelle.

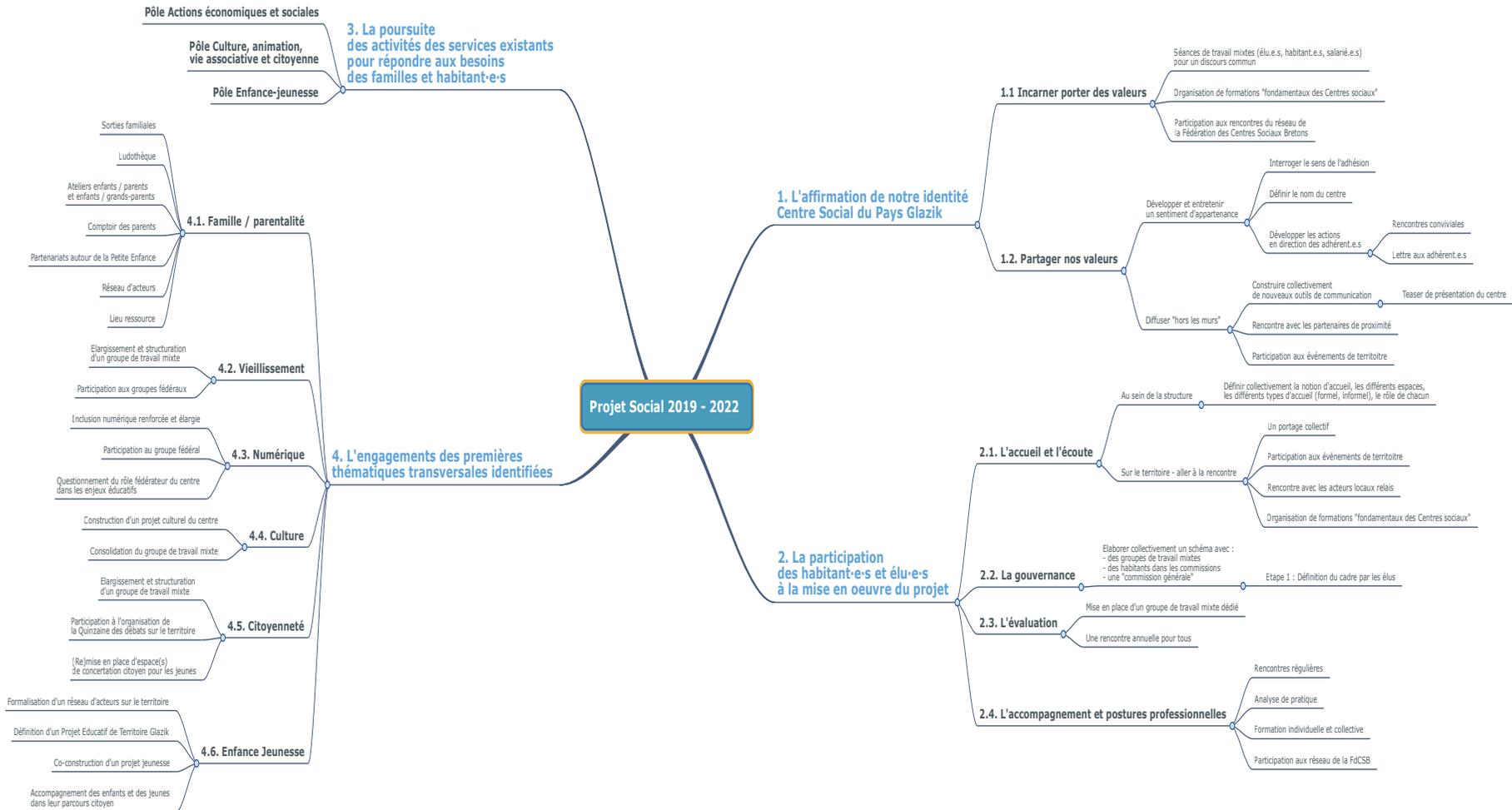
Pour les 15-25 ans, c'est également leur permettre de trouver des solutions à leurs problématiques de la vie de tous les jours (étude, logement, emploi, accès aux droits). Cet accompagnement se fait en partie par le Point Information Jeunesse mais surtout au niveau des services du Pôle actions Économiques et Sociales.

Les actions du centre social et des autres structures Enfance Jeunesse répondent à un certain nombre de besoins de la population. Toutefois, cette dernière a peu de visibilité sur l'ensemble de l'offre proposée. Il en résulte un besoin de renforcer les liens entre les acteur·trice·s, de construire, d'écrire un projet politique Enfance Jeunesse. Les rencontres des acteur·trice·s éducatifs en mars et en juin 2019 ont confirmé ce besoin. Il en ressort une attente vis-à-vis du centre social de jouer un rôle fédérateur sur les questions éducatives sur le territoire.

Les 4 objectifs pour ce Projet Social vont être de :

- formaliser un(des) réseau(x) d'acteur·trice·s sur le territoire,
- définir un Projet Educatif de Territoire porté par le centre social pour septembre 2020,
Les élu·e·s de la commission Enfance Jeunesse souhaitent, avec ce projet, réunir l'ensemble des PEDT existants pour travailler des orientations communes pour faire sens en prenant en compte les spécificités de chaque commune. L'enjeu pour l'accueil de loisirs est de travailler par ce biais la question de la participation des parents au sein du centre : leurs places, leurs rôles. Une des actions est évoquée dans le chapitre "4.2.2. La gouvernance" par l'ouverture des commissions aux habitant·e·s.
- définir un projet Jeunesse coconstruit avec les jeunes, les élu·e·s, les parents, les acteur·trice·s associatif·ve·s et institutionnel·le·s,
Il intégrera la partie jeunesse du Projet Educatif et aura une approche plus globale sur le quotidien des jeunes. La première étape en 2020 sera de faire un diagnostic jeunesse avec deux objectifs. Le premier au sein du centre social d'avoir une image globale de son action pour les jeunes entre les différents pôles, le deuxième d'avoir une connaissance plus fine des jeunes du Pays Glazik.
- accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours de citoyen (voir le chapitre Citoyenneté ci-dessus).

4.5 Synthèse du projet social 2019 - 2022



ANNEXES

1. Projection budgétaire 2019-2021
2. Plaquette de présentation de la démarche
3. Questionnaire à destination des habitant·e·s
4. Livret du 6 juin 2019
5. Bilan à travers le prisme des trois maisons
6. Revue de presse
7. Affiches

Projection budgétaire 2019-2021

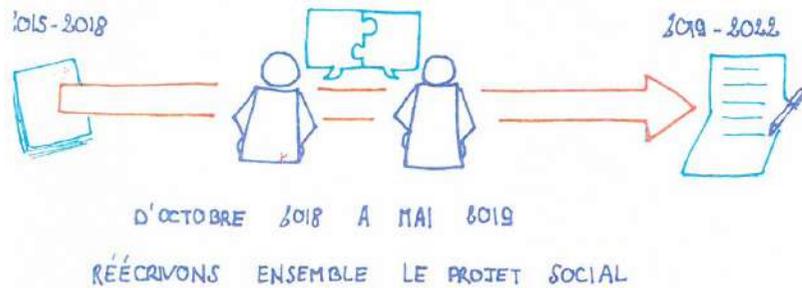
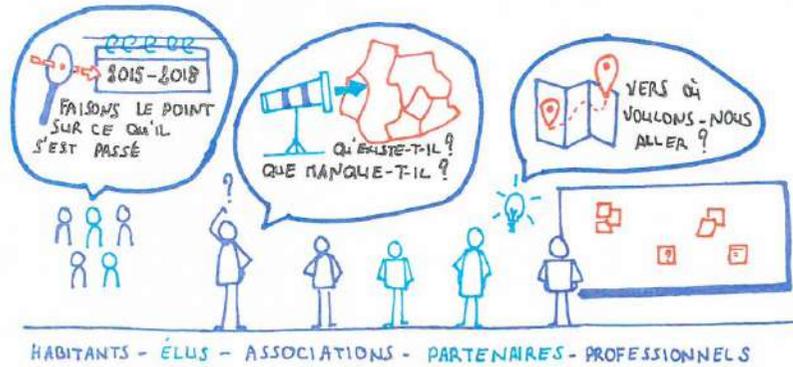
LIBELLÉ DES DEPENSES	2017(R)	2018(R)	2019	2020	2021
011-Charges à caract Gé	473 241,03	448 961,39	417 000	423 255	429 604
012-Charges de personnel	2 312 128,16	2 352 916,53	1 435 000	1 478 050	1 507 611
65-Indemnités élus et divers, subv assos, autres charges de gestion	64 265,29	64 995,19	65 700	67 014	68 354
66-charges financières (MDE, Ti Glazik, toit MDE), ligne de trés.	29 835,07	21 587,03	69 743	38 828	35 447
67-charges exceptionnelles	696,35	429,90	1 000	1 000	1 000
68-Dotations aux provisions pour risques et charges		0,00	4 000		
Dépenses imprévues	0,00				
TOTAL	2 880 165,90	2 888 890,04	1 992 443	2 008 147	2 042 016
Amortissement en cours	23 174,01	51 457,62	24 940	21 581	16 847
TOTAL	2 903 339,91	2 940 347,66	2 017 383	2 029 728	2 058 863

LIBELLÉ DES RECETTES	2017(R)	2018(R)	2019	2020	2021
64-Atténuations de charges	37 690,14	71 259,40	10 200	5 000	5 000
70-Produits services	517 883,77	426 711,83	194 000	192 000	192 000
74-Dotations, Subv, participations	2 968 182,72	2 883 340,30	1 960 978	1 938 178	1 938 178
CAF (7478)	980 514,03	972 059,82	384 000	384 000	384 000
CD (7473)	85 815,00	41 715,00	40 450	19 650	19 650
MSA (7478)	55 858,76	65 411,87	14 600	14 600	14 600
Divers 7478 (Polysonnance 2018 – FCSB 2019)	2 000,00	630,00	2 000	0	0
DIVERS 74718 (subv CJS, logements ALT)	15 209,16	14 009,16	12 000	12 000	12 000
Emplois aidés (74712 et 74718)	48 785,77	7 514,45	0	0	0
7472 (aide Région contrat apprentissage)	0,00	2 000,00	0	0	0
Participation des communes	1 780 000,00	1 780 000,00	1 507 928	1 507 928	1 507 928
Produit de gestion	5 868,16	4 803,10	4 500	4 500	4 500
Rbst sinistre toiture MDE			0	0	0
Produits exceptionnels	13 574,76	10 212,35	0	0	0
TOTAUX	3 543 199,55	3 396 326,98	2 169 678	2 139 678	2 139 678
Opérations d'ordre		3 830,01			
Incorporation restes à réaliser ex CCPG	49 544,23	0,00	0	0	0
TOTAUX	3 592 743,78	3 400 156,99	2 169 678	2 139 678	2 139 678

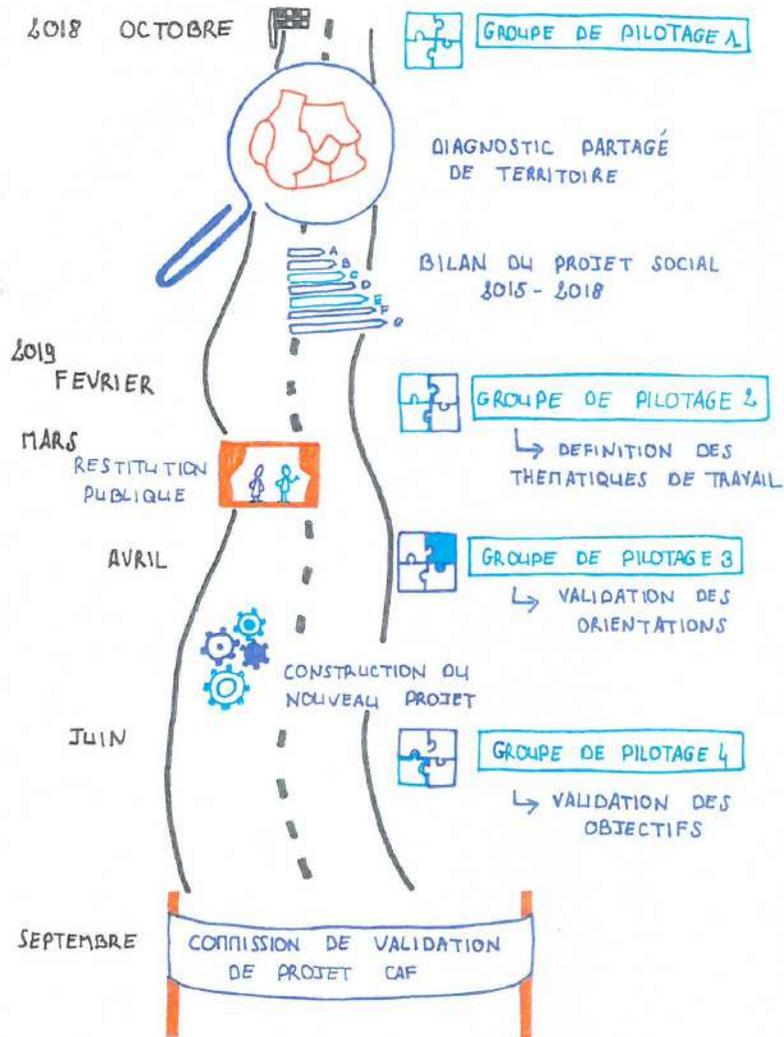
RÉSULTATS	689 403,87	459 809,33	152 295	109 950	80 815
------------------	-------------------	-------------------	----------------	----------------	---------------

Plaquette de présentation de la démarche de renouvellement du projet social

LE PROJET SOCIAL
 TOUS LES 4 ANS, POUR GUIDER SES ACTIONS,
 LE CENTRE SOCIAL DU PAYS GLAZIK
 RÉÉCRIT SON PROJET SOCIAL



LES ETAPES DU RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL 2019-2022



COMMENT PARTICIPER ?

REJOINDRE LE GROUPE DE PILOTAGE

SON RÔLE :



- ÊTRE GARANT DE LA DEMARCHE
- ÊTRE RELAIS, AMBASSADEUR
- VALIDER LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU DIAGNOSTIC ET DE LA CONSTRUCTION DU PROJET SOCIAL
- MOBILISER LES HABITANT·E·S POUR PARTICIPER AUX RENCONTRES

SA COMPOSITION :



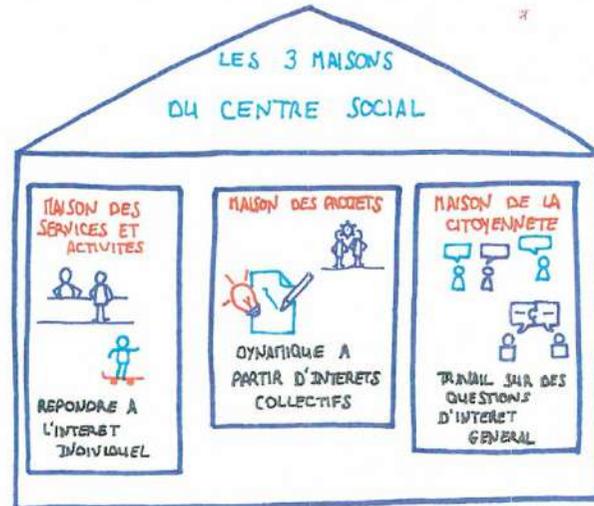
- 10 HABITANT·E·S
- 6 ACTEURS PARTENAIRES
- 10 ÉLU·E·S
- 4 SALARIÉ·E·S DU CENTRE SOCIAL

PARTICIPER A DES RENCONTRES SÉRIEUSES ET CONVIVIALES



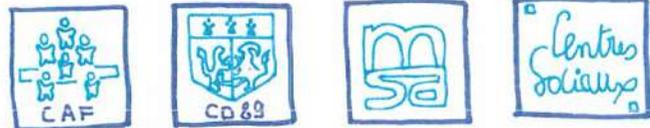
- VENEZ
- DONNER VOTRE AVIS
 - EXPRIMER VOS BESOINS, VOS ATTENTES, VOS ENVIES

CENTRE SOCIAL DU PAYS GLAZIK
VERS UN NOUVEAU PROJET SOCIAL
2019 - 2022



LES VALEURS DES CENTRES SOCIAUX

DIGNITÉ HUMAINE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE



Programme de la journée de travail du 6 juin

Pour tout renseignement :

Centre Social du Pays Glazik

Ti Glazik
Place de Ruthin
29510 Briec

02 98 57 70 91
accueil@glazik.bzh

Bulletin à retourner avant le 31 mai 2019 au Centre social du Pays Glazik - Ti Glazik Place de Ruthin 29510 Briec

NOM : Prénom :

Adresse mail :
.....

Je serai présent.e

- 14h – 17h
- 17h30 – 19h
- Repas
- 20h30 - 22h

Je participerai à/aux atelier(s)

(un seul choix possible par temps d'atelier)

15h45

- Enjeux insertion sociale et prévention
- Enjeux culturels
- Favoriser la participation

17h30

- Enjeux insertion emploi et économique
- Enjeux éducatifs
- Etre vu, identifié et compris
- Aller vers ...



Vers un nouveau Projet Social

2019 - 2022

Construction
du nouveau projet



Pôle Ti Glazik
Jeudi 6 juin 2019 14h - 22h

PRÉPARONS DEMAIN

Que voulons nous pour le Centre Social
du Pays Glazik pour les 4 ans à venir ?

Bilan du Projet
Social 2015 - 2018

Le point
sur notre territoire

Renseignements:
02 98 57 70 91
accueil@glazik.bzh



PROGRAMME



13h30

Accueil

14h

Ouverture de la journée

14h15

Temps plénier - ce qui guide notre projet

15h30 - pause

15h45

Ateliers (1, 2 et 3)

17h - pause café / accueil des nouveaux des participants

17h30

Ateliers (4, 5, 6 et 7).

19h - Repas / accueil des nouveaux des participants

20h - Accueil des nouveaux participants

20h30

Débat autour de la maison de la citoyenneté

21h45

Clôture

Les ateliers



- **Choix 1 : Enjeux action sociale et prévention**
- **Choix 2 : Enjeux culturels**
- **Choix 3 : Favoriser la participation**

- **Choix 4 : Enjeux insertion emploi et économique**
- **Choix 5 : Enjeux éducatifs**
- **Choix 6 : Etre vu, identifié et compris**
- **Choix 7 : Aller vers ...**

Les ateliers 1, 2, 4 et 5 correspondent aux enjeux liés à nos champs d'intervention.

Les ateliers 3, 6 et 7 se rapportent aux enjeux généraux du centre.

Inscription



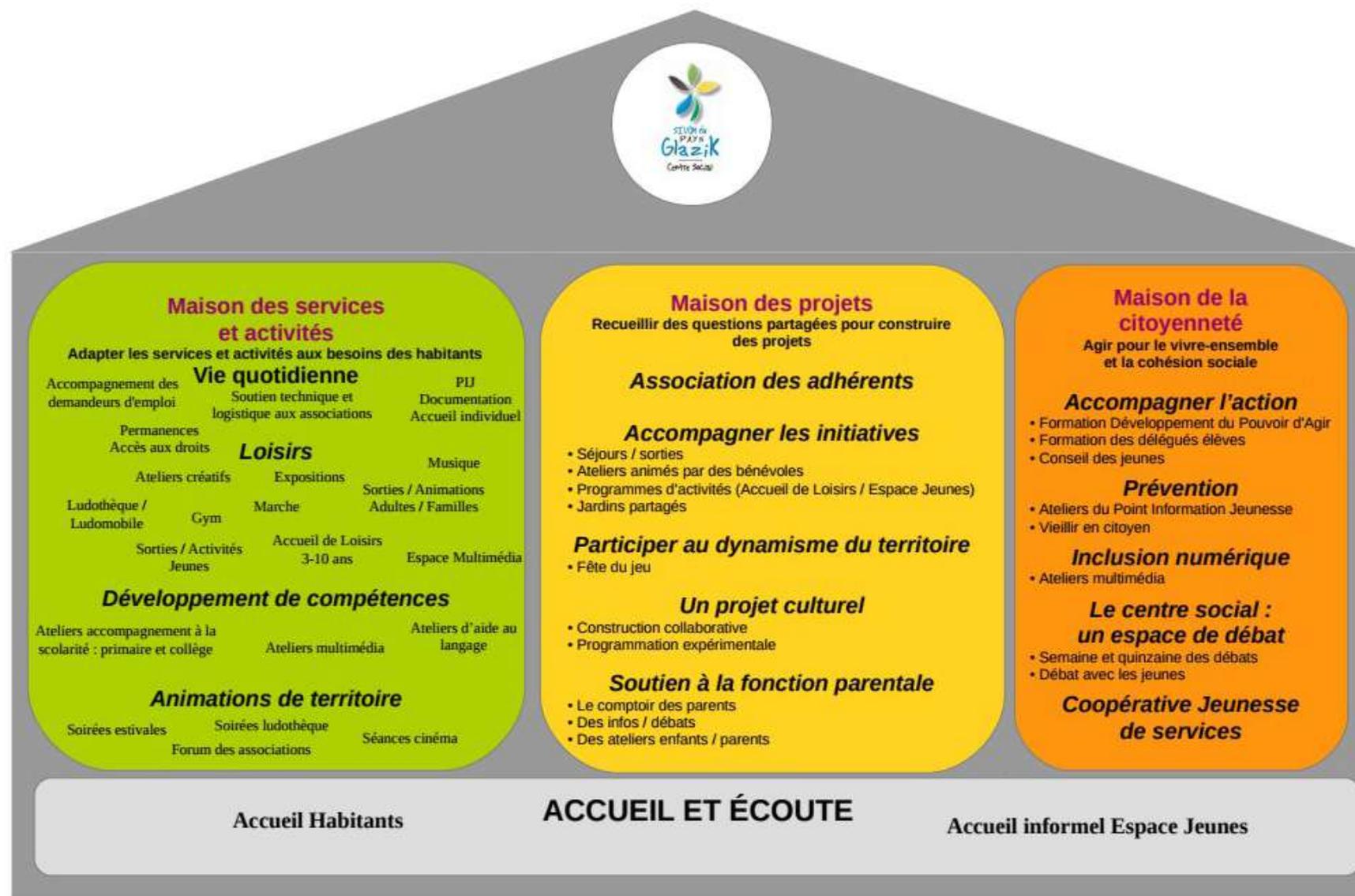
Afin d'organiser au mieux la journée, merci de bien vouloir vous **inscrire jusqu'au vendredi 31 mai 2019** soit :

- en ligne :
<https://framaforms.org/vers-un-nouveau-projet-social-1558342650>
- en retournant le bulletin (au dos) complété.

Lors de votre inscription, vous devrez préciser les temps où vous serez présent.e ainsi que le(s) atelier(s) auxquels vous souhaitez participer.

Il est prévu de pouvoir accueillir les participants à 4 moments de la journée : 13h30 - 17h - 19h et 20h.

Bilan du projet social 2015-2019 à travers le prisme des 3 maisons



Revue de presse

La maison des services a pour nom Ti Glazik



Place Ruthin, le nom Ti Glazik s'inscrit bientôt sur le nouveau bâtiment. |

Ouest-France

Publié le 25/03/2017 à 09h41

Lire le journal numérique

ÉDULTON

LIRE PLUS TARD

Un comité de décision composé de trois élus, trois habitants et trois salariés du Sivom a choisi de donner au nouveau bâtiment abritant la maison des services et le Pôle socioculturel du Pays glazik le nom de Ti Glazik. Huit désignations ont été proposées par les réponses au questionnaire public mais selon le comité « **Ti Glazik symbolise l'accueil et l'échange, s'inscrit dans la continuité du dynamisme qui existe et qui parle aux usagers et enfin le nom est facile à prononcer et à mémoriser.** » Ti Glazik a remporté le vote final d'une délibération animée. Le public y est invité samedi 8 avril de 10 h à 13 h. Contact : 02 98 57 70 91.

En continu

Une

Briec

- 09h43 Briec. Du saumon grillé dans les sandwiches
- 11h07 Briec. Une nouvelle saison

Pays glazik : « Un territoire cohérent »



Une nombreuse assistance mêlant les salariés du Sivom et les élus du Pays glazik. |

Ouest-FrancePublié le 18/01/2018 à 02h46

Abonnez-vous à Ouest-France >

Le maire de Briec qui a ouvert les allocutions a d'abord rappelé que le Sivom (Syndicat intercommunal à vocations multiples) a investi le bâtiment neuf de Ty glazik, au mois de mars. Des locaux qui font l'unanimité tant par l'espace que la fonctionnalité. « **Depuis, les équipes se sont organisées,** souligne Jean-Hubert Pétillon. **Nous, élus, vous en sommes reconnaissants.** » Concernant les priorités en cette année qui débute, il rappelle que, « **le Sivom est avant tout au service des usagers du territoire. Certains habitants ne nous connaissent pas. Il convient d'aller vers l'ensemble de la population.** »

Des périodes de doute

Quant à Gaël Buzaré, il a d'abord souligné que les années 2016 et 2017, « **ont été des années particulières, voire compliquées par moments.** » Il s'explique : « **Une fusion, des débats sur la compétence, la création du syndicat, un déménagement, un changement de direction, des hésitations, des inquiétudes. Bref,** poursuit-il, **une assez longue période de changements au cours de laquelle nous traversons des moments où nous ne savons pas vraiment ce que nous maîtrisons réellement, des moments où nous ne savons pas trop vers quoi nous allions...** »

Visiblement, aujourd'hui, les choses semblent plus claires. « **Nous avons, tous ensemble et avec nos partenaires, deux années pour faire la preuve éclatante de la pertinence et de la cohérence d'un outil comme le Sivom sur le périmètre du Pays glazik.** » En conclusion, Gaël Buzaré est convaincu que « **le goût pour le service public, d'une part, et l'importance des valeurs du projet social, d'autre part, sont deux éléments que je perçois chez nombre d'entre nous. Ils seront facteurs de réussite.** »

LES NOUVELLES IDÉES DE TRIBUGLAZIX



(Manu, La Gélou, Anne Le Clich et Gwen Gestin, assises, en séance d'informations.)

● Quest-France

Modifié le 26/06/2017 à 01h02
Publié le 26/06/2017 à 00h00

Tribuglazix est l'association des adhérents du Cap Glazik, centre socioculturel du Sivom. Des idées de sorties sont proposées

Elle regroupe une trentaine d'adhérents qui participe à la mise en place de ces projets et qui s'implique dans la vie de l'association. Gwen, Anne et Manu en font partie « C'est simple, dit Gwen, l'adhésion est gratuite et on a la carte d'adhérent du Cap Glazik » puis elle complète « les membres donnent un coup de main à la réalisation des activités. »

ABONNEZ-VOUS

▶ ÉCOUTER

▶ LIRE PLUS TARD

Newsletter Quimper

Chaque matin, recevez toute l'information de

Tribuglazix propose des randonnées, des sorties en famille comme à Saint-Malo, ou au Puy du Fou « Le groupe met aussi en place des actions de financement afin que les sorties soient accessibles à tous » Informent les professionnels de Cap glazik qui accompagnent les projets. Cet été le groupe lance l'idée d'une sortie en juillet sur la côte de granit rose et en août une sortie à Planète sauvage.

Samedi matin, « la direction collégiale de Tribuglazix » dit Gwen prend les inscriptions à ces deux sorties ouvertes à tous. A propos de direction collégiale Gwen précise « une assemblée générale, ouverte à tous également, se tiendra le vendredi 30 juin à 16 h 30, salle du forum à TI Glazik ».

Ti glazik, place Ruthin : samedi de 9 h 30 à 12 h, informations et inscriptions auprès de Tribuglazix. Vendredi 30 juin à 18 h 30 Assemblée générale de Tribuglazixsalle du forum.

En continu

Une

Brezo

- 07h18 Brec: Jean-Hubert Pétillon : « Il faut savoir passer le relais »
- 23/09 La bretonne CarenEcolo rendra potable l'eau des Bahamas
- 24/09 Municipales à Brec: Thomas Ferec : « J'ai été désigné à l'unanimité »

Neuf baby-sitters formés auprès de Ti Glazik



(Marie Folmer et Séphane Letellé au Sivom du Pays glazik.)

● Quest-France

Modifié le 27/05/2017 à 00h02
Publié le 27/05/2017 à 00h00

Suite à la journée de sensibilisation au baby-sitting organisée par les services du Sivom, le Pij (Point Information Jeunesse), le service emploi et le relais d'assistantes maternelles (Ram), neuf jeunes de 16 ans et plus, un garçon et huit filles sont inscrits au service de baby-sitting de proximité et disponibles.

La liste des baby-sitters, la fiche de renseignements, la charte de service, les règles, les modes de paiement seront à disposition des parents à partir du 1^{er} juin. Les parents employeurs pourront ainsi prendre contact.

ABONNEZ-VOUS

▶ Renseignements : Marie Folmer au tél. 06 08 32 10 87 ou TI Glazik au 02 98 57 70 91.

En continu

Six ados lancent leur MagAs'ine



Kareil, Axelle et Coralie présentent leur « MagAs'ine » en compagnie de leur animatrice Marie Polmer. | OUEST-FRANCE

• Ouest-France

Publié le 06/11/2018 à 01h15

Six jeunes de l'accompagnement à la scolarité des collégiens lancent, mercredi 7 novembre, un magazine créé par leurs soins.

Pendant un an, Axelle, Coralie, Damien, Kareil, Malo et Thibaut se sont improvisés rédacteurs en chef d'un journal, imaginant les rubriques, classant les informations, rédigeant les articles...

Pour finaliser ce projet, soutenu par TribuGlazik et financé grâce au dispositif « On s'tance » de la Caisse d'allocation familiale (Caf) et au Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom), ils ont été aidés par les bénévoles Jacqueline et Azziza, ainsi que Marie Polmer, animatrice au centre social de Brico.

ABONNEZ-VOUS

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

Newsletter
Quimper

Au final, 60 pages ont été éditées, contenant jeux, recettes, actus jeux vidéo, idées de films et séries, tutos brico et des BD (créées par Coralie).

Mercredi, de 13 h 30 à 17 h 30, une prévente du MagAs'ine est prévue à Intermarché. Les bénéfices serviront à financer d'autres projets initiés par les jeunes de l'accompagnement à la scolarité.

Mercredi 7 novembre, Le MagAs'ine, en prévente dans le hall de l'intermarché de Brico, de 13 h 30 à 17 h 30. Tarif: 2 €

En conti

Une

• 07h18

• 25:09

La coopérative jeunesse fait son bilan, ce mardi



Yasmina, Adrien, Maël et Emelyne lancent l'invitation au nom de tous. |

Ouest-FrancePublié le 29/08/2017 à 01h15

Abonnez-vous à Ouest-France >

Clap de fin ce mardi, pour la CJS (Coopérative jeunesse de services) mise en place le 10 juillet par le comité local du Sivom (Syndicat intercommunal à vocation multiple) du Pays glazik.

Huit jeunes lycéens ont proposé, sur le territoire, des services à la personne, des travaux et des animations d'événements, la CAE 29 Chrysalide (Coopérative d'activité et d'emploi) portant juridiquement leur projet.

« L'heure du bilan a sonné », indique Maël, animateur accompagnateur. Les jeunes proposent donc une soirée de clôture mardi 29 août, à laquelle ils invitent les partenaires et le public. « Ce sera l'occasion de rendre compte de cette première expérience, font part Emelyne et Adrien du comité communication. On a appris des choses, à faire des contrats avec le logiciel de devis et factures, on a eu pas mal de travail, on a gagné un peu de sous, mais tout n'a pas été facile. »

Mardi 29 août, à la salle forum de Ti glazik, soirée de clôture de 19 h 30 à 21 h 30. Entrée libre.

Quand employeurs et travailleurs font un pas vers l'autre



Les participants au café de l'emploi. |

● Ouest-France

Modifié le 16/05/2017 à 01h03
Publié le 16/05/2017 à 00h00

Quinze demandeurs d'emploi de 19 ans à 57 ans ont participé au café de l'emploi proposé à Ti Glazik par la Mission locale, Actife Quimper Cornouaille et le service emploi du Sivom.

Face à eux, cinq représentants d'entreprises locales : les pépinières Révois, le Fournil, l'ADMR, Carenecolo et le service ressources humaines de la commune.

Durant toute la matinée, chacun s'est exercé aux différentes étapes d'une recherche d'emploi et à la rencontre réelle avec un chef d'entreprise. « Le tête-à-tête est limité à vingt minutes et renouvelé avec les cinq structures présentée », précise Héliène Bouthier, chargée de relation entreprise à la mission locale.

ABONNEZ-VOUS >

▶ ÉCOUTER

▶ LIRE PLUS TARD

« Cette organisation, différente d'un forum, désacralise l'entretien et favorise les échanges », note Stéphanie Laffié, animatrice du service emploi du Sivom. « Le concept est très bien, c'est humain, reconnaissent Johan et Gaëtan. Les employeurs nous ont conseillés. Ils ont aussi des réseaux et, ici, on n'a pas le sentiment de courir après le boulot. »

En continu

Une

Briec

● audio ● Briec Jean-Hubert Pétillon : « Il faut savoir passer le relais »

Quel avenir pour la salle Forum de Ti Glazik ?



Jean-Hubert Pétillon et Julie Canado, responsable de la culture et de l'animation au Sivom, entourés par les animateurs de Ti Glazik. |

Ouest-FrancePublié le 19/06/2018 à 01h25

Abonnez-vous à Ouest-France >

Il y a un peu plus d'un an, le pôle Ti Glazik et ses équipements étaient inaugurés. Mais depuis, la salle Forum n'a toujours pas trouvé sa vocation, servant bien souvent de salle de réunion, alors que sa scène la destinait plutôt à accueillir des animations ou des spectacles.

Les animateurs de Cap Glazik, Marie Follemer, Gwalarn Raphaelen et Clément Chaignaud, ainsi que Julie Canado, responsable de la culture et de l'animation, invitent donc tous les habitants du canton à venir avec leurs idées et leurs envies, pour donner sa vraie valeur à cette salle, qui est avant tout la leur.

« Ce lieu appartient à tout le Pays glazik et la culture est un vecteur pour aller au plus près des habitants », estime le maire, Jean-Hubert Pétillon. « Ce temps de rencontre



Stéphanie Sané (debout), attentive aux remarques de ses élèves.

(CRIST PHOTO - OUEST-FRANCE)

Reportage

Lundi matin, l'atelier multimédia Premiers clics se termine. Il est 11 h 15. André pose timidement le doigt sur la touche du clavier de l'ordinateur, il vient de terminer l'exercice proposé par Stéphanie Sané. « C'est le dernier clic, aujourd'hui, dit-il. Le texte demandait beaucoup de concentration. Nous avons appris la ponctuation, à mettre des majuscules et des lettres en couleurs à l'intérieur des mots. » Satisfaite et avec un grand éclat de rire, l'animatrice félicite sa classe.

Danielle, Jacqueline, Annick et Guy suivent ces séances du lundi matin. « Pour être au goût du jour », note Guy. « Si on ne connaît pas l'utilisation du clavier, c'est comme si on ne savait pas écrire, fait remarquer Annick. Toute démarche se fait par internet. Si on reste en dehors, je crois qu'on parle d'illectronisme, comme on parle d'illettrisme. »

Illectronisme ? La recherche sur internet donne raison à Annick. Si on

n'a pas les clés dans le domaine informatique, on parle d'illectronisme.

Les ateliers internet utile, tablette et smartphone, photo montage et réseaux sociaux complètent l'atelier Premiers clics. Tous affichent complet jusqu'au 5 avril et les inscriptions sont ouvertes pour la période du 22 avril au 14 juin. « Il y a de la demande », constate Stéphanie Sané.

Bénévole dans une association, Danielle reçoit maintenant toutes les informations sur sa tablette et utilise sa messagerie, tout comme Jacqueline qui communique avec sa famille. André aussi vient de recevoir en cadeau une tablette. « Ça me change du minitel que j'utilisais au boulot », plaisante-t-il.

Chaque jeudi l'animatrice propose un atelier partage multimédia, ouvert à tous, de 14 h 30 à 16 h.

Renseignements et inscriptions :
Stéphanie Sané, TI Glazik
02 98 57 71 45.

